

Janvier 2008

BN Numismatique

Bulletin CGB - CGF n° 42

Pour recevoir par e-mail le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre e-mail à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html Vous pouvez, en participant aux frais, voir en avant-dernière page, si personne ne peut vous l'imprimer à partir d'internet, recevoir un exemplaire papier par courrier postal. L'intégralité des informations et images contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction.

Correspondance privée réservée aux clients de cgb/cgf qui s'inscrivent à http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html

Sommaire

- 2 LISTE ROME N° 157
- 3 LES BOURSES
- 4 LISTE ROYALES N° 114
- 5 MONNAIES 32 : PEUT MIEUX FAIRE !
- 6 MONNAIES 33 ROYALES, UN BON CRU !
- 7 MONNAIES 33 MODERNES, FRANC JEU !
- 9 FORUM DES AMIS DU FRANC N° 139
- 10 LE COIN DU LIBRAIRE
- MONNAIES DE SAXE EN VERSION ORIGINALE
- 11 UN POINTAGE ÉMÉRITE !
- 12 L'AFFAIRE DU TRÉSOR MOSAN
QUE FAIRE ?
- 13 LES DOCUMENTS
- NOUVELLES DE CHINE
- 14 ROME XX ET ... AURELIANI DE LYON
- 15 FORUM AD€ n° 042 - DES ESSAIS SLOVÈNES
- 16 LANISCAT... UN TRÉSOR DE MONNAIES OSISMES !
- 18 EN CE TEMPS-LÀ
- COMMENT CHERCHER UNE INFORMATION
- 19 COMBIEN FAUT-IL MISER ...
- 20 BILLETS - SIDÉRANT...
- 21-24 SAINT-ANDRÉ DE VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON
« CE QUI EST RARE EST CHER ? » VOIRE ...
- 25 OSEZ LES FEMMES !
- UN MODÈLE D'EFFICACITÉ : ACCG
- 26-27 LES MONNAIES DU SIÈGE D'ANVERS
- 28 BANQUE DE L'INDOCHINE - BANGKOK
- 29 COMBIEN DE 5 FRANCS CHARLES X
TRANCHE EN RELIEF ?
- 30 AFFLIGEANT À TOUS LES NIVEAUX
- 31 LE TRÉSOR DE LA CASERNE DU QUARTIER MORRIS
- 32 PAPIER-MONNAIE 11

ÉDITORIAL

BOUTIQUES cgb.fr... plus qu'utiles !

À l'occasion d'une récente mise à jour, Jean-Marc Dessal a calculé les résultats de nos boutiques prises dans leur ensemble sur l'année dernière, jour à jour.

C'est assez impressionnant puisqu'il s'est vendu, uniquement sur nos e-boutiques, 38.000 monnaies, livres ou billets (nous n'avons encore ni jetons ni médailles) soit une moyenne de 125 par jour ouvré.

Bien entendu, certaines monnaies ont été vendues à de nombreux exemplaires. Record, la série des huit monnaies de Slovaquie, 401 séries vendues ! Les plus chères de celles vendues sont un aureus de Galba à 8.000 € et une 10 francs 1889 à 6000... Les moins chères sont à 0,2 € et il n'est pas rare de voir arriver des commandes, surtout en euros, modernes et monde, dont le prix moyen par article est à 1 euro : il faut bien préparer les futurs grands collectionneurs, aujourd'hui encore en culottes courtes !

Et c'est en cela que les boutiques cgb.fr sont très utiles : pour une moyenne de trente clients par jour, il y a près d'un millier de visiteurs, donc des gens qui ne cherchent que de l'information. Ce que les boutiques fournissent gratuitement : voilà ce que l'on organise, à cgb.fr, pour développer le marché et être utile aux collectionneurs !

En espérant que 2008 verra de nombreux confrères nous imiter, fournir de l'information gratuite au public et que d'ici là nos lecteurs passeront de bonnes fêtes !

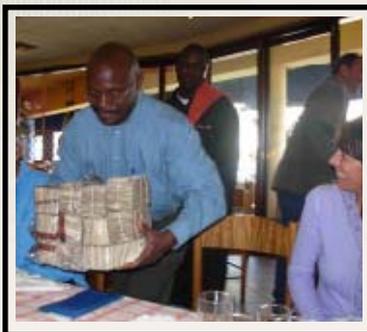
Michel PRIEUR

VOEUX CGB/CGF

Toute l'équipe (vingt personnes, Agnès, Arnaud, Christophe, Didier, Donia, Éric, Fabienne, Fatima, Jean-Luc, Jean-Marc, Joël, les deux Laurent, Manuel, Marielle, Michel, Nicolas, Samuel, Stéphane, Sylvaine) vient vous présenter ses meilleurs voeux pour 2008 et vous souhaiter une très bonne année numismatique. Rassemblés au 36 rue Vivienne, les CGB/CGF restent à votre service et à votre écoute.

L'INFLATION, LA VRAIE, MODÈLE ALLEMAGNE 1923...

L'homme sur la photo est un zimbabwéen qui règle l'addition dans un restaurant, six millions de dollars zimbabwéens, l'équivalent de 10 € Inflation estimée par le FMI à 100.000% en fin 2007, déjà trois zéros supprimés, le contrôle des prix, le contrôle des importations, la planche à billets en surchauffe, tout le commerce de détail fermé, les importations inexistantes, les communications rompues (les avions ne peuvent plus atterrir faute d'essence sur place pour faire le plein), la peine de mort faute de respecter les prix de vente fixés arbitrairement par le gouvernement (il ne faut donc pas s'étonner que les magasins ferment)... on se croirait sous la Révolution française dans sa dernière période, avec le dollar local dans le rôle des assignats...



CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

ADF - AD€ - Christophe BOTIAUX
 Philippe BOUCHET - Arnaud CLAIRAND
 Laurent COMPAROT
 Jean-Philippe CREUSY
 Stéphane DESROUSSEAUX
 Jean-Marc DESSAL - Daniel DUBUC
 Johann EMMANUELLI - Olivier FOURNIER - Olivier GOBAT - Samuel GOUET
 Robert HEBERT - Philippe de HENAUT
 Dominique HERTE - Informateur d'EU
 INRAP - Ronachai KRISADAOLARN
 Libération - Christian LORINET
 Midi Libre - Jean OUTTERS
 Michel PRIEUR - Éric PRIGENT
 Éric PRIGNAC - Michaël REYNAUD
 Yann SANN - Laurent SCHMITT
 Michel TAILLARD
 THAILAND NATIONAL MUSEUM
 Joël TIXIER - Magic Statistics - Wikinews

Romeno 157

MONNAIES CHOISIES, CLASSÉES ET PRISEES PAR Laurent SCHMITT

Ces monnaies sont particulièrement abordables car nous évitons tout frais de catalogue, d'impression et de photographie. Classement par David Sear, Roman Coins and their Values (RCV). Londres 2000, vol. 1, 72€; vol. 2, Londres 2002, 109 €; vol. 3 - 69 €. Édition générale simplifiée, réimpression, Londres 2004, 49 €
aur : aureus. cen : centenionalis. dnr : denier. dup : dupondius. ses : sestercie. ant : antoninien. sil : siliqua. fol : follis. pb : petit bronze. mrn : maiorina. m.b. : moyen bronze. g.b : grand bronze, qdrs : quadrans. sol : solidus. hyp : hyperperon, asp : aspron trachy. sem : semmissis. trr : tetradrachme. drd : tridrachme. drc : drachme. arg : argenteus. Les états de conservation ont été définis avec beaucoup de circonspection afin d'assurer pleine satisfaction aux acheteurs dès réception. Aucune monnaie ne présente de vices éliminatoires et même les pièces « B » sont décentes. N'hésitez pas à spécifier pour les empereurs à choix multiples les revers que vous ne souhaitez pas recevoir. Cette liste restera valable dans la limite des pièces disponibles jusqu'à parution d'une nouvelle liste.

1 Quinctial/dnr. -112 Rome. Buste lauré d'Hercule à g. avec la massue./ Cavalier (Desultor) passant à g. RCV. 174 (336\$). Corrodé et piqué. Flan fendu. R B 13€	29 Philippe I^{er}/ant. 246 Rome. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ P M TR P III COS P P. Felicitas debout à g. RCV. 8944 (32€). Patine noire. TB/TTB 32€	56 Constantin I^{er}/fol. 310 Siscia. Tête laurée à dr./ IOVI CONSERVATORI. Jupiter debout à g. entre un captif et un aigle. RC. - R TB+ 14€
2 Rubrial/dnr. -87 L. Rubrius Dossenus. Tête laurée de Jupiter à dr./ Char triomphal à dr. RCV. 258 (150€). Flan taché au revers. TB 29€	30 Trébonien Galle/ant. 252 Rome. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ PAX AETERNA. La Paix debout à g. RCV. 9639 (60\$). TTB+TTB 42€	57 Constantin I^{er}/cen. 325 Tête laurée à dr./ PROVIDENTIAE AVGG. Porte de camp. RC. 3878. TB 5€
3 Carisia/dnr. -46 Rome. Fourré. Tête de Junon Moneta à dr./ Instruments de Vulcain. RCV. 447. R TB 33€	31 Volusien/ant. 252 Rome. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ SALVS AVGG. La Santé debout à dr. RCV. 9769 (60\$). ☞ TB+ 29€	58 Divo Constantino/cen. 337 Antioche. Buste voilé à dr./ Constantin I ^{er} dans un char à dr. RC. 3889. Flan irrégulier. TTB 16€
4 Auguste/as 10 Lyon. Tête laurée à dr./ ROM ET AVG. Autel de Lyon. RCV. 1674 (55€). Décentré au droit. Concrétion au revers. B+ 18€	32 Valérien I^{er}/pb. 253 Phénicie, Damas. Buste radié et drapé à dr./ Double corne d'abondance. BMC. - RR B 21€	59 Rome/cen. 330 Siscia. Buste casqué de Rome à g./ Louve allaitant Rémus et Romulus. RC. 3894. Patine verte. TTB 29€
5 Tibère/dnr. 15 Lyon. Tête laurée à dr. / PONTIF MAXIM. Livie assise à dr. RCV. 1763 (600\$). Flan légèrement plié. Beau portrait TTB 95€	33 Gallien/ant. 257 Trèves. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ GERMANICVS MAX V. Trophée avec deux captifs. RCV. 10224 (75\$). TB+ 22€	60 Fausta/cen. 325 Nicomédie. Buste drapé à dr./ SPES REIPUBLICAE. L'Espérance debout à g. RC. 3905 (45€). Patine verte. R TB+ 35€
6 Claude/ses. 42 Rome. Tête laurée à g./ SPES AVGVSTA. L'Espérance marchant à g. RCV. 1853 (1500€). Patine vert noir corrodé. B+ 72€	34 Gallien/ant. 267 Rome. Tête radiée à dr./ DIANA CONS AVG. Cerf à g. RCV. 10199 (45\$). TTB 15€	61 Hélène/cen. 326 Cyzique. Buste drapé à dr./ SALVS REIPUBLICAE. Hélène debout à g. RC. 3908 (45€). Patine vert foncé. R TB 25€
7 Néron/as 65 Rome. Tête laurée à g./ Victoire volant à g. RCV. 1976 (520\$). Patine marron corrodé. B 21€	35 Claude II/ant. 269 Buste radié à dr./ Divers TB+ 7€	62 Crispus/cen. 319 Ticinum. Buste lauré et cuirassé à g. avec haste et bouclier./ VIRTVS EXERCIT/ VOT/ XX. Étendard avec deux captifs. RIC. 124. R TB 18€
8 Vespasien/ant. 75 Rome. Tête laurée à dr./ PON MAX TR P COS VI. La Paix assise à g. RCV. 2301 (185€). Patine grise. TB+ 42€	36 Quintille/ant 270 Rome. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ VICTORIA AVG. La Victoire courant à dr. RCV. 11454 (80€). R TB+ 37€	63 Constantin II César/cen. 328 Trèves. Buste lauré drapé et cuirassé à g. PROVIDENTIAE CAESS. Porte de camp. RC. 3948. patine marron. TTB 14€
9 Domitien César/dnr. 80 Rome. Tête laurée à dr./ PRINCEPS IVVENTVTIS. Autel allumé. RCV. 2676 (85€). Beau portrait. R TB 59€	37 Postume/ant. 265 Trèves. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ ORIENS AVG. Sol courant à g. RCV. 10964 (45\$). Jolie patine foncé. TTB 25€	64 Constance II César/cen. 330 Antioche. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ GLORIA EXERCITVS. Deux soldats et deux étendards. RC. 3986. Patine verte. TB 3€
10 Domitien/as 90 Rome. Tête laurée à dr./ MONETA AVGVSTI. La Monnaie debout à g. RCV. 2807 (275€). ☞ B+ 27€	38 Victorin/ant. 270 Cologne. Poids lourd (4,96 g). Buste radié et cuirassé à dr./ INVICTVS. Sol debout à g. RC. 3165 (20€). Flan irrégulier. Patine marron. TB+ 21€	65 Constans/mai. 348 Trèves. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ FEL TEMP REPARATIO. Constans debout à g. sur une galère. RC. 3974 (35€). TB+ 25€
11 Trajan/dnr. 116 Rome. Buste lauré et drapé à dr./ FORT RED. La Fortune assise à g. RCV. 3139 (130€). Patine grise. ☞ TB+ 49€	39 Tétricus I^{er}/ant. 273 Cologne. Buste radié et cuirassé à dr./ LAETITIA AVG. La Joie debout à g. RCV. 11240 (55\$). Patine marron foncé et flan irrégulier. TTB 15€	66 Constance II Aug./mai. 348 Héraclée. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ FEL TEMP REPARATIO. Soldat terrassant un cavalier. RC. 4003 (25€). Patine verte. TB+ 19€
12 Hadrien/ses. 136 Rome. Tête laurée à dr./ SALVS AVGG. La Santé nourrissant un serpent enroulé autour d'un autel. RCV. - . Sans patine. TB/B 27€	40 Aurélien/ant. 272 Serdica. Buste radié et cuirassé à dr./ IOVI CONSER. Aurélien recevant un globe de Jupiter. RCV. 11542 (30€). Patine noire. TTB 21€	67 Vétranion/cen. 350 Siscia. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ CONCORDIA MILITVM. Vétranion debout à g., tenant deux labarums. RC. 4041 (225€). TB 49€
13 Antonin/dnr. 141 Rome. Tête nue à dr./ AEQVITAS AVGG. L'Équité debout à g. RCV. 4049 var. (100€). . TB+ 39€	41 Probus/aur. 277 Ticinum. Buste radié, casqué et cuirassé à g. avec lance et bouclier/ CONSERVAT AVGG. Sol debout de face. RCV. 11969 TB+ 22€	68 Constance Galle/mai. 351 Sirmium. Buste drapé et cuirassé tête nue à dr./ CONCORDIA MILITVM. Constance Galle debout à g. tenant deux enseignes militaires. Patine noire. R TTB/TB 22€
14 Antonin/dup. 156 Rome. Tête radiée à dr./ L'Annone debout à dr., tenant un modius et s'appuyant sur un gouvernail. RCV. - . Jolie patine vert foncé. R TB+ 75€	42 Carus/aur. 283 Antioche. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ VIRTVS AVGGG. Deux augustes tenant ensemble un globe nicéphore. RCV. 12190. Poids lourd (5,02 g). R TB+ 35€	69 Julien II Aug./2 mai. 363 Antioche. Buste barbu, diadémé, drapé et cuirassé à dr./ SECVRITAS REI PVB. Taureau Apis à dr. RC. 4072 (150€). Flan large. TB+ 65€
15 Faustine mère/ses. 147 Rome. Buste voilé et drapé à dr./ AETERNITAS. La Fortune debout à g. tenant un globe et un gouvernail. RCV. 4608 (170€). Sans patine. R .. B+ 52€	43 Carin Aug./aur. 284 Tripoli. Buste radié à dr./ VIRTVS AVGG. Carin et Numérien se donnant la main. RCV. 12363 (50€). Avec son argenture, piquée. R TB+ 39€	70 Julien III/mai. 363 Sirmium. Buste casqué, drapé et cuirassé à g. avec lance et bouclier./ VOT/ X/ MVLT/ XX dans une couronne. RC. 4074 (35€). Patine verte. TTB 32€
16 Marc Aurèle César/ses. 143 Rome. Buste tête nue à dr., drapé sur l'épaule g./ IVVENTAS. La Jeunesse debout à g. RCV. 4804 (170€). Sans patine. B+/B 25€	44 Dioclétien/aur. 286 Rome. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ ORIENS AVG. Sol debout de face. RC. - . Patine verte. TB 13€	71 Jovien/mai. 363 Héraclée. Buste diadémé, drapé et cuirassé à g./ VOT/ V dans une couronne. RIC 108. Patine vert foncé. TTB+/TB+ 42€
17 Marc Aurèle Aug./ses. 168 Rome. Tête laurée à dr./ TR POT XIII IMP V COS III. L'Équité assise à g. RCV. 5012 var. Beau portrait. TB 65€	45 Dioclétien/fol. 297 Cyzique. Tête laurée à dr./ GENIO POPVLI ROMANI. Génie debout à g. RC. - . Patine marron. ☞ TB+ 7€	72 Procope/pb. 365 Héraclée. Buste diadémé à g./ REPARATIO REI PVB. Procope debout à g. RIC. 7. RR TB+ 105€
18 Faustine jeune/dnr. 161 Rome. Buste drapé à dr./ HILARITAS. La Joie debout à g. RCV. 5254 (100€). Joli revers. ☞ TB+ 32€	46 Maximien Hercule/aur. 289 Antioche. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ CONCORDIA MILITVM. Maximien recevant un globe nicéphore de Jupiter. RC. 3611 (25€). Patine grise. ☞ TB 7€	73 Valentinien I^{er}/mai. 364 Cyzique. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ RESTITVTOR REIP. Valentinien debout de face. RC. - . Patine vert noir. R TB+ 45€
19 Commodus/ses. 181 Rome. Buste lauré et cuirassé à dr./ PROVDOR TR P VI IMP VIII COS III P P. La Providence debout à g. RCV. 5794 (600\$). Patine vert d'eau. R TB 95€	47 Maximien Hercule/1/4 fol. 305 Siscia. Tête laurée à dr./ GENIO POPVLI ROMANI. Génie debout à g. Patine gris vert. ☞ TB 18€	74 Valens/pb. 366 Rome. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ SECVRITAS REIPUBLICAE. Victoire marchant à g. RC. 4118 (20€). B 2€
20 Commodus/pb. 185 Mysie, Cyzique. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ Veau à dr. SNG Mysie 743. RRTB 47€	48 Galère Aug./1/4 fol. 305 Siscia. Tête laurée à dr./ GENIO POPVLI ROMANI. Génie debout à g. Jolie patine verte. R TTB 35€	75 Théodose I^{er}/sil. 383 Trèves. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ VIRTVS ROMANORVM. Rome assise à g. RIC. 106a. Flan court, imitation pour la Bretagne. R TB+ 69€
21 Septime Sévère/dnr. 195 Émèse. Tête laurée à dr./ La Félicité debout à g. RCV. - TB+ 27€	49 Galéria Valéria/fol. 309 Thessalonique. Buste lauré, diadémé et drapé à dr./ VENERI VICTRICI. Vénus debout à g. RC. 3730 var. (110€). R B+ 33€	76 Aelia Flaccilla/pb. 383 Cyzique. Buste diadémé et drapé à dr./ SALVS REIPUBLICAE. La Victoire assise à dr./ RC. 4194 (65€). Patine verte piquée TB+ 55€
22 Septime Sévère/as 209 Rome. Tête laurée à dr./ P M TR P XVII COS III PP. Rome assise à dr. RCV. 6473 (825\$). RR ☞ B+ 37€	50 Maximin II César/1/4 fol. 305 Siscia. Tête laurée à dr./ GENIO POPVLI ROMANI. Génie debout à g. RC. 3759 (65€). Patine verte. R TB+ 42€	77 Arcadius/pbq. 392 Antioche. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ SALVS REIPUBLICAE. Victoire marchant à g. RC. 4234 (12€). Flan irrégulier. TB+ 11€
23 Caracalla /dnr. 198 Laodicée. Buste lauré et drapé à dr./ MINER VICTRIX. Minerve debout à gauche, tenant une victoriola, derrière un trophée. RCV. 6820 (75€). Beau portrait. R ☞ TTB+/TTB 59€	51 Maxence/fol. 310 Ostie. Tête laurée à dr./ FIDES MILITVM AVGG N. La Fidélité debout à g. tenant deux enseignes. RC. 3782 (45€). R TB+ 31€	78 Eudoxia/pb. 401 Buste diadémé et drapé à dr./ SALVS REIPUBLICAE. Victoire assise à dr./ RC. - . RR B+ 55€
25 Élagabal/dnr. 221 Rome. Buste lauré et drapé à dr./ SVMMVS SACERDOS AVGG. Élagabal sacrifiant à g. RCV. 7549 (60€). R TB 39€	52 Licinius I^{er}/fol. 310 Cyzique. Tête laurée à dr./ GENIO IMPERATORIS. Génie debout à g. S. 3795 (25€). Patine verte. ☞ TTB 33€	79 Honorius/pb. 402 Constantinople. Buste diadémé, casqué et cuirassé de trois quarts face avec lance et bouclier. CONCORDIA AVGG. La Concorde assise à dr. RC. 4253 (35€). Patine verte. R TTB/TB 45€
26 Alexandre Sévère/dnr. 226 Rome. Buste lauré et drapé à dr./ P M TR P V COS II PP. Mars marchant à dr. RCV. 7898 (50€). Patine foncée. TTB/TB 33€	53 Licinius I^{er}/fol. 321 Héraclée. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ IOVI CONSERVATORI. Jupiter debout à g. entre un aigle et un captif. RC. - . Patine verte. .. TB+ 11€	80 Justinien I^{er}/fol. 539 Nicomédie. Buste casqué, diadémé et cuirassé de face/ Date et valeur. BC. 201 (40€). Patine noire granuleuse. TTB 11€
27 Maximin I^{er}/dnr. 235 Rome. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ P M TR P P P. Maximin debout à g. entre deux enseignes. RCV. 8311 (110\$). TB 26€	54 Licinius II/cen. 318 Antioche. Buste consulaire à g./ IOVI CONSERVATORI CAESS. Jupiter debout à g. RC. - . ☞ TB+ 18€	
28 Gordien III/ant. 243 Imitation barbare fourré. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ IOVI STATORI. Jupiter debout de face. RCV. 8615 var. (32€). Concrétions marron. R ☞ TB 21€		

APPELZ POUR RÉSERVER : CGB, 36, Rue Vivienne, 75002 PARIS, tél : 01 42 33 25 99 - cgb@cgb.fr
RÈGLEMENT À LA COMMANDE + 5 € DE FRAIS DE PORT - FRANCO AU-DESSUS DE 80 €
TOUTE MONNAIE RENVOYÉE SOUS DIX JOURS EST IMMÉDIATEMENT REMBOURSÉE

LES BOURSES

JANVIER

6 Goussainville (95) () (N)**
 6 Bad Kreuznach (D) (**) (N)
 10/13 New York (USA) (*****) (N)
 13 Dombasle-sur-Meurthe (54) (**) (N)
 13 Troarn (14) (*) (tc)
 13 Sarrebruck (D) (**) (N)
 19 Ludwigsburg (D) (**) (N)
 19/20 Bâle (CH) (*****) (N)
 25/26 Plaisance (I) (nc) (N)
 27 Montélimar (26) (**) (N)
 27 Gand (B) (**) (N)
 27 Frankenthal/Pfalz (D) (nc) (N)
 27 Neumarkt (D) (**) (N+Ph)

FÉVRIER

1/3 Berlin (D) (*****) (N)
2 Paris (75) (*) AFEP (B)**
3 Argenteuil (95) (**) (N)**
 3 Chevilly-Larue (94) (*) (tc)

MA BOURSE PRÉFÉRÉE

Souvent les gens me posent la même question : « les étoiles distribuées dans le cadre du calendrier des bourses du BN sont-elles justifiées ? Sont-elles équitables ? Ne nous laissons-nous pas subjuguer par nos propres recettes ? »

Une bourse, c'est une alchimie bien particulière. Il est toujours préférable de bien travailler, surtout que les frais sont souvent importants et ont largement augmenté en 2007 (gas oil, péages, hôtels etc...). Mais la réussite d'une bourse, c'est l'amalgame de plusieurs facteurs qui additionnés ou multipliés font que la bourse est réussie ou ratée. En 2007, nous avons fait moins de bourses et surtout moins de déplacements à l'étranger. Nous avons décidé de décerner une palme de « **ma bourse préférée** » pas la plus rentable, mais la plus sympa, celle qui nous a laissé la meilleure impression dans l'ensemble.

Attention, le résultat va sortir du chapeau ! La bourse préférée en 2007, c'est le salon du **27/28 octobre 2007 à Saint-Remy (71) (***) (tc)** qui était organisée pour la première fois par l'Association Numismatique San-rémoise et l'équipe d'André Kiefer avec une très bonne idée d'organiser la bourse autour d'un week-end complet (samedi après-midi et dimanche en matinée jusqu'à 14 heures). C'est moins rentable qu'une seule journée. Il y a des frais d'hôtel, obligatoirement, mais le soir nous avons partagé, entre numismates, un délicieux repas et nous avons eu l'occasion d'assister à un exposé qui réunissait une cinquantaine de personnes. En revanche, au niveau recettes, ce fut moyen !

Qui sera le lauréat de « **ma bourse préférée** » en 2008 ? À

FÉVRIER (suite)

8/10 La Haye (NL) (**) (N)**
 9 Londres (GB) (*****) (N)
 10 Hyères (83) (**) (N)
 10 Dortmund (D) (**) (N)
 10 Val de Salm (B) (nc) (N)
 16 Gretz-Armanvilliers (77) (nc) (tc)
 17 Bresles (60) (**) (tc)
 17 Draguignan (83) (**) (N)
 17 Thiez (74) (**) (N)
 17 Konz/Trier (D) (***) (N)
23 Saint-Sébastien-sur-Loire (44) () (N)**
 24 Gonesse (95) (**) (tc)
 24 Pollestres (66) (**) (N)
24 Strasbourg (67) () (tc)**
 24 Berkel-Enschot/ Tilburg (NL) (**) (N)
 24 Wiesbaden (D) (**) (N)
 24 Ulm (D) (**) (N)
 24 Wittstock (D) (nc) (N)
 27/28 Baltimore (USA) (*****) (N)

vous de le dire, organisateurs de bourses ! Nous ne publierons pas de « ma bourse la moins bonne ». Comme je l'ai déjà dit à plusieurs organisateurs, notre présence dans un salon, c'est déjà une preuve de qualité, même si c'est une petite manifestation. En revanche, quand, je ne retourne pas dans un salon plusieurs années de suite malgré des demandes insistantes, posez-vous la question, pourquoi ?

En attendant, toute l'équipe qui participe aux salons, Christophe, Joël, Laurent, Nicolas et Samuel vous souhaitent de bonnes fêtes et une très bonne année 2008

Laurent SCHMITT

DROIT DE RÉPONSE

Monsieur, je ne peux pas laisser passer les termes de votre entrefilet du *BN041* concernant ma démission du syndicat suspensif le SNNENP. En effet, vous me dites blanchi : c'est faux. On est blanchi lorsque l'on est jugé innocent des charges retenues or le tribunal a décidé qu'aucune charge ne pesait ni n'avait jamais pesé sur moi. Ce n'est pas du tout pareil ! En vous remerciant de publier ce droit de réponse, Jean-Philippe Creusy, démissionnaire suspendu.



**CLIQUEZ POUR VISITER
LE CALENDRIER DE
TOUTES LES BOURSES
ÉTABLI PAR
DELCAMPE.COM**

<http://www.ordonnances.org/>

Mise en ligne des références des textes monétaires des manuscrits de la Monnaie de Paris ms 4° 163 (1645-1646), F° 74, règnes de Charles VI (1380-1422), Charles VII (1422-1461) et Louis XI (1461-1483).
 Document du mois : Lettres patentes relatives au cours des espèces d'or et d'argent (22 novembre 1322).
 Soit au total 214 nouvelles références de textes monétaires de disponibles. Le site vous propose actuellement plus de 13.000 textes monétaires mis en ligne, soit plus de 65.000 pages, et plus de 20.300 références de textes monétaires disponibles.

POUR LE COFFRE DE LA BUNDESBANK, FAITES LES POUBELLES...

Incroyable dépêche d'agence vue dans Libération : « Un coiffeur allemand de 26 ans a eu la surprise, en vidant ses poubelles, de découvrir dans un conteneur à ordures les plans classés « *top secret* » de la nouvelle chambre forte de la Banque centrale allemande à Berlin, révèle jeudi le journal populaire Bild.

Ces plans, où sont notamment précisés « *l'épaisseur du sol dans la salle du trésor, l'emplacement des détecteurs de personnes, des portes, des sas et des grilles* », se trouvaient dans un sac plastique, dans une poubelle d'une arrière-cour berlinoise, précise le Bild, qui ajoute que les documents portent la mention : « *Ces plans sont secrets* ».

Ces documents sont ceux ayant servi pour le récent chantier de rénovation et d'agrandissement du siège berlinois de la Bundesbank, dans les beaux quartiers de l'Ouest de la capitale. « *Dans les salles du trésor, en sous-sol, plusieurs centaines de millions d'euros sont entreposés sous de l'acier et du béton de plusieurs mètres d'épaisseur* », relève le journal.

Interrogé par Bild, un porte-parole de la Bundesbank, Albrecht Sommer, a souhaité que cette affaire « *trouve aussi vite que possible une explication* ». « *Nous allons faire des recherches pour savoir comment cela a pu se produire* », a dit Sommer. « *Nous devons à présent nous assurer qu'il n'y a pas d'autres plans de chantier en circulation* ».

DAUPHINÉ - VALENCE (Évêché de) - Anonymes - (XII^e siècle)

- 1 Denier, c. 1150, Valence, Bd.1021, Flan irrégulier. Patine grise **TB+** 9 €
- 2 Denier, c.1200, Bd.1021, Flan régulier et relief assez haut **TTB** 30 €
- 3 Obole, c.1200, Bd.1022 (2 f.), Ébréché et quelques faiblesses de frappe... **TB** 30 €

MELGUEIL (Comté de) - Anonyme

- 4 Denier, circa 1200, Melgueil, Bd.755, Quelques faiblesses de frappe **TB+** 12 €

LANGUEDOC - Vicomté de Béziers - Roger II - (1167-1194)

- 5 Denier, circa 1190, Béziers, Bd.751 (15 f.), Reliefs faibles et petit manque de métal **B** 20 €

Philippe II dit "Auguste" - (1180-1223)

- 6 Denier parisis, 1^{er} type, circa 1200, Arras, Dy.166, Forte usure **B** 18 €
- 7 Denier parisis, circa 1190, Arras, 2^e type, Dy.168, Frappe faible et flan irrégulier **B+** 22 €
- 8 Denier, avant 1201, Laon, Dy.184, Monnaie présentant une cassure avec manque **B+** 59 €

Louis IX dit "saint Louis" - (1226-1270)

- 9 Gros tournois, circa 1266, Dy.190, Exemplaire rogné. Légère patine grise **TB+** 110 €

VIENNE (Archevêché de) - Anonyme - (XIII^e siècle)

- 10 Denier, c.1250, Vienne, Bd.1045, Patine grise. Flan légèrement irrégulier **TB+** 11 €

Philippe IV dit "le Bel" - (1285-1314)

- 11 Bourgeois simple, (26/01/1311), Dy.232, Flan assez large avec faiblesse de frappe **TB+ / TB** 32 €

Philippe VI de Valois - (1328-1350)

- 12 Gros à la fleur de lis, 1^{re} émission, (27/01/1341), Dy.263, Monnaie rognée et astiquée **TB** 27 €
- 13 Double parisis, 4^e type, 1^{er} ém., (12/04/1350), Dy.270, Flan irrégulier. Patine foncée au droit et au revers **B+** 23 €
- 14 Denier tournois, 1^{er} type, 06/09/1329 (en fait 1350), Dy.278, Flan large et irrégulier **TB+** 29 €

Jean II dit "le Bon" - (1350-1364)

- 15 Gros à la couronne, (16/10/1358), Dy.305B, Exemplaire avec manque de métal. Flan irrégulier **TB+** 100 €
- 16 Gros à la couronne, (16/10/1358), Dy.305B, Monnaie trouée frappée sur un flan irrégulier **B+** 45 €

SAVOIE (Maison de) - Louis - (1402-1418)

- 17 Denier, (20/01/1350), Bd.1181, Flan irrégulier et court. Aspect de surface granuleux **TB** 69 €

Henry VI - (1420-1453)

- 18 Blanc aux écus, 23/11/1422, Saint-Lô, lis en début des légendes, Dy.449, Usure importante. Patine foncée **AB** 30 €

Charles VII - (1422-1461)

- 19 Blanc à la couronnelle, (21/01/1423), Atelier indéterminé, Dy.584, Rare. Usure importante. Flan irrégulier **B** 60 €

Charles VIII - (1483-1498)

- 20 Karolus, 11/11/1488, Poitiers ? point 8^e ?, Dy.593, Flan irrégulier et voilé **B** 14 €
- 21 Douzain du Dauphiné, (après 1490), Grenoble, rose, Dy.589, Flan court. Usure régulière **B+** 53 €
- 22 Liard au dauphin, 1^{re} émission, (11/09/1483), Atelier indéterminé, Dy.600, Flan voilé et usure importante **B-** 6 €

NAVARRRE (Royaume de) - Henri d'Albret - (1516-1555)

- 23 Liard à la croix pattée, sd. (avant 1541), Bd.584, Flan irrégulier avec petites taches vertes **TB+** 27 €
- 24 Liard à la croisette, sd. (1541-1555), Bd.585, Flan irrégulier **TB+** 30 €

FRANCHE-COMTÉ

- 25 Carolus, 1545, Besançon, 158.351 ex., CGKL M15/1545, Flan large, légèrement voilé et irrégulier. Patine grise **TB / TB+** 12 €

FRANCHE-COMTÉ

- 26 Petit blanc, Millésime illisible, Besançon, CGKL M16, Flan court si bien que le millésime est indéterminé **TB / TB+** 12 €

Henri II ou François II - (1547-1559-1560)

- 27 Demi-teston à la tête couronnée, 1554, Bayonne, L. 65.178 ex., Sb.4558 (13 ex.), Flan assez large. Reliefs faibles au niveau du portrait du roi **B+** 85 €

Henri II - (1547-1559)

- 28 Gros de Nesle, faux d'époque en laiton, 1551, Paris, A, Sb.4456, Patine foncée.. **TB** 38 €

François II - (1559-1560)

- 29 Demi-teston tête nue, 3^e type, 1559, Bordeaux, K. 66.555 ex., Sb.4568 (10 ex.), Monnaie nettoyée au droit. Reliefs assez faible au niveau du buste. Petite rayure sur la couronne **TB / TB+** 120 €

Charles IX - (1560-1574)

- 30 Teston, 10^e type, 1574, Toulouse, M. 128.749 ex., Sb.4634 (13 ex.), Flan irrégulier et assez large **TB / TTB** 130 €

Henri III - (1574-1589)

- 31 Franc au col plat, 15[?], Atelier et millésime indéterminé, Sb.4714, Flan fendu **TB** 54 €
- 32 Franc au col plat, 1585, Rouen, B. 97.738 ex., Sb.4714 (0^{ex.}), Flan irrégulier. Coup au revers **B+ / TB** 90 €
- 33 Demi-franc au col plat, 1579, La Rochelle, H, Sb.4716 (3 ex.), Frappe faible et flan court **TB** 53 €
- 34 Demi-franc au col plat, 1587, La Rochelle, H, 134.136 ex., Sb.4716 (1 ex.), Flan irrégulier avec de petits éclatements **TB / TB+** 89 €
- 35 Quart d'écu, croix de face, 1580, Rennes, 9, 1.173.211 ex., Sb.4662, Flan irrégulier et éclatements **B+** 22 €
- 36 Double sol parisis, 2^e type, 157[9 ?], Troyes, S, Sb.4472, Flan court et jolie patine **TB** 60 €
- 37 Sol parisis, 1579, Lyon, D, Sb.4474 (1 ex.), Flan assez large. Faiblesse de frappe sur les motifs centraux ; reliefs nets au niveau des légendes **TB+** 88 €
- 38 Sol parisis, millésime indéterminé, Troyes, S, point 14^e, Sb.4474 (6 ex.), Flan irrégulier et taché **B+** 18 €

Henri IV - (1589-1610)

- 39 Huitième d'écu de Navarre, Millésime indéterminé, Saint-Palais, Sb.4712, Flan avec quelques éclatements **TB+ / TTB** 69 €
- 40 Douzain aux deux H, 2^e type, 1593, Atelier indéterminé, Sb.4420, Flan irrégulier. Patine foncée **AB** 3 €
- 41 Douzain aux deux H, 2^e type, 159[6 ?], Villeneuve-Saint-André ?, R ?, Sb.4420, Flan irrégulier. Patine grise hétérogène. Forte usure **AB** 3 €
- 42 Douzain aux deux H, 2^e type, 15[.], Saint-Lô, C, Sb.4420, Flan légèrement irrégulier. Patine grise **AB / B** 4 €
- 43 Douzain aux deux H, 2^e type, 159[.], Aix-en-Provence, &, Sb.4420, Flan irrégulier. Patine grise hétérogène **AB** 3 €
- 44 Douzain aux deux H, 2^e type, Millésime indéterminé, Montpellier, N, Sb.4420, Flan irrégulier avec éclatement. Taches brunes au revers **AB** 3 €
- 45 Douzain aux deux H couronnées, 1^{er} type, Millésime indéterminé, Bordeaux, K, Sb.4432, Flan irrégulier. Patine grise **B / AB** 7 €

Louis XIII - (1610-1643)

- 46 Douzième d'écu, 2^e poinçon de Warin, 1643, Paris, A, rose, Monnaie de Maignon, 6.417.130 ex., Dr.2/109, Flan légèrement voilé et taché **B+ / TB** 90 €

Louis XIV - (1643-1715)

- 47 Liard buste juvénile, 1655, Pont de l'Arche, B, Dr.2/479, Patine verte. Forte usure sur le portrait **B / B+** 7 €
- 48 Liard buste juvénile, 1656, Vimy-en-Lyonnais, D, 11.861.888 ex., Dr.2/479, Légère patine marron. Faiblesses de frappe et décentrage **B** 6 €
- 49 Douzième d'écu au buste juvénile, 2^e type, 1660, Rouen, B, 115.552 ex., Dr.2/318, Exemplaire troué et légèrement décentré **TB** 40 €

- 50 Douzième d'écu au buste juvénile, 2^e type, 1661, Aix-en-Provence, &, 103.996 ex., Dr.2/318, Exemplaire troué (faux d'époque ?). Dernier 1 regravé sur un 0 **B** 25 €
- 51 Douzième d'écu au buste juvénile, 2^e type, 1663, Paris, Dr.2/318, Exemplaire troué. Jolie patine **B / TB+** 40 €
- 52 4 sols dits "des traitants", 1675, Paris, A, 12.095.045 ex., Dr.2/456, Patine hétérogène présentant de petites taches **B+** 11 €
- 53 4 sols des traitants, 1676, Paris, A, 12.795.245 ex., Dy.1504, Léger décentrage. Patine grise **TB+** 35 €
- 54 4 sols des traitants, 1676, Vimy, D, 22.538.325 ex., Dr.2/456, Patine grise **B+ / TB** 27 €
- 55 Quatre sols aux deux L couronnées, 1691, Troyes, S couronnée, réformation, 1.151.742 ex., Dr.2/460, Forte usure **B** 17 €
- 56 Quatre sols aux deux L couronnées, Millésime indéterminé, Rennes, 9, réformation, Dr.2/460, Forte usure **B** 16 €
- 57 5 sols aux insignes, 1702, Metz, AA, 898.619 ex., rf., Dr.2/462, Flan légèrement irrégulier **B+** 18 €
- 58 10 sols aux insignes, 1702, Paris, A, rf., Dr.2/463, Forte usure **AB** 5 €
- 59 Cinq sols de Strasbourg aux insignes, 1704, Strasbourg, BB, flan neuf, 22.810.880 ex., Dr.2/514, Patine foncée. Rayure au droit **TB** 15 €
- 60 Pièce de 30 deniers dite "Mousquetaire", 1711, Metz, AA, 7.612.070 ex., Dr.2/475, Flan légèrement voilé. Argenture largement présente **TB** 25 €
- 61 Pièce de six deniers dite "Dardenne", 17[...], Aix, &, Dr.2/482, Flan irrégulier ... **B** 10 €

LORRAINE (Duché de) - Léopold - (1697-1729)

- 62 60 deniers, 1727, Nancy, Bd.1585, Légère patine grise **TB / TB+** 4 €

Louis XV - (1715-1774)

- 63 Cinquième d'écu aux branches d'olivier, 1726, Paris, A, 2^e semestre, 956.160 ex., Dr.2/581, Très forte usure **AB-** 6 €
- 64 Dixième d'écu dit "aux branches d'olivier", 1726, Paris, A, 1^{er} sem. 2.378.448 ex., Dr.2/582, Très forte usure **AB-** 3 €
- 65 Double sol de billon, 1738, Paris, A, 2.770.886 ex., Dr.2/595, Légère irrégularité de flan. Quelques traces d'argenture. Reliefs nets **TTB** 35 €
- 66 Double sol de billon, 1740, Bordeaux, K, 521.696 ex., Dr.2/595, Flan légèrement voilé. Taches au droit comme au revers **B+** 7 €
- 67 Double sol de billon, 1740, Bourges, Y, 230.908 ex., Dr.2/595, Reliefs presque inexistant au niveau des motifs centraux **AB** 5 €
- 68 Dixième d'écu au bandeau, 174[...], Metz, AA, Dr.2/587, Usure importante **AB** 13 €
- 69 Vingtième d'écu au bandeau, 1743, Rouen, B, 32.482 ex., Dr.2/588, Flan légèrement irrégulier. Patine grise **TB** 60 €
- 70 Vingtième d'écu au bandeau, 17[4]7, Dijon, P, Dr.2/588, Forte usure et flan voilé **AB** 8 €
- 71 Sol d'Aix, 1768, Aix, &, Dr.2/603, De petites pailles de métal. Jolie patine marron **TTB** 110 €
- 72 Demi-sol d'Aix, Millésime indéterminé, Aix, &, Dr.2/604, Forte usure **AB** 9 €
- 73 Sol dit "à la vieille tête", 1772, Troyes, V, 660.080 ex., Dr.2/606, Jolie patine marron **TTB** 29 €
- 74 Liard dit "à la vieille tête", 1774, Reims, S, 200.000 ex., Dr.2/608, Jolie patine marron **TB** 12 €

Louis XVI - (1774-1793)

- 75 Vingtième d'écu à la vieille tête, 1779, Paris, A, 2^e sem., 176.070 ex., Dr.2/622, Monnaie au portrait de Louis XV. Patine grise **TB** 37 €
- 76 Sol à l'écu, 1782, Orléans, R, 180.573 ex., Dr.624, Flan très large. Patine marron. Faibles reliefs au niveau des motifs centraux **TB+** 23 €
- 77 Sol à l'écu, 1782, Dr.624, Usure importante, surtout au revers **AB** 2 €
- 78 Liard à l'écu, 1791, 1^{er} sem., Bordeaux, K, Dr.2/627, Flan bombé au revers **B+** 23 €

Louis XVI - Constitution - (1774-1793)

- 79 15 sols au génie, 1791, Limoges, I, R.40/10, Petite rayure au droit. Usure régulière **TB** 24 €
- 80 2 sols au faisceau, type FRANÇOIS, 1792, Metz, AA, R.37/21, MDC. Exemplaire presque **TTB** **TB+** 45 €

APPELEZ POUR RÉSERVER : CGB, 36, Rue Vivienne, 75002 PARIS, tél : 01 42 33 25 99 - cgb@cgb.fr
RÈGLEMENT À LA COMMANDE + 5 € DE FRAIS DE PORT - FRANCO AU-DESSUS DE 80 €
TOUTE MONNAIE RENVOYÉE SOUS DIX JOURS EST IMMÉDIATEMENT REMBOURSÉE

MONNAIES 32 : PEUT MIEUX FAIRE !

Au moment où le slogan à la mode est « *travaillez plus pour gagner plus* », le marché laisse clairement voir, en particulier pour les antiques, un manque de disponibilité.

En 2006, pour les antiques (grecques, romaines, byzantines, celtiques, mérovingiennes) en trois ventes sur offres (**MONNAIES XXV, XXVI, XXVII**), nous vous avons proposé 2.282 numéros pour plus de 600.000€ de lots vendus. En 2007, dans les mêmes conditions, nous avons publié quatre ventes sur offres avec des antiques (**MONNAIES XVIII, 29, 31 et 32**) avec un total de 3.500 lots soit 1.200 de plus que l'année précédente pour un total de plus de 750.000 € en chiffres absolus, une progression du chiffre d'affaires de 25%, mais avec une augmentation des lots de 50%. Les secteurs porteurs sont les monnaies grecques et les mérovingiennes. Les monnaies gauloises connaissent des fortunes

diverses. Les monnaies byzantines sont trop peu nombreuses pour en tirer des conclusions satisfaisantes en dehors du fait que les monnaies d'or se négocient bien car elles ne sont pas chères. Le secteur le plus touché reste donc les monnaies romaines. Les monnaies de la République et celles des Julio-Claudiens se vendent bien. En revanche les périodes des Antonins et des Sévères connaissent une désaffection, en particulier pour les bronzes, en dehors des exemplaires de qualité exceptionnelle ou de pièces avec « pedigree ». Le troisième siècle rencontre des fortunes diverses et inexplicables. Pour se vendre, les monnaies ont besoin d'avoir leur catalogue de référence comme **ROME**. Le début du IV^e siècle part toujours mal et c'est dommage ! À partir de Constantin I^{er} nous assistons à un démarrage qui ne se dément pas et qui dure jusqu'à la fin de l'Empire avec une prédilection pour l'or et l'argent et le monnayage de bronze de qualité.



N° 942

Pour **MONNAIES 32**, en première phase, nous avons vendu 45% des monnaies antiques pour un total de plus de 180.000€ Pour les monnaies grecques, 58% des pièces ont trouvé preneur (44 lots). À noter les 831€ avec un maximum à 1.100€ pour le n° 27 pour la Macédoine, donné à Alexandre IV, les dix ordres pour le n° 40 (hexadrachme d'or de Mithridate controversé) qui se vend 5.211€ sur un maximum à 5.650€ et les seize offres pour la drachme d'Éphèse qui se vend 546€ Il reste 32 numéros qui vous attendent parmi lesquels deux tétradrachmes au type de Philippe II (n° 22 et 24), le statère de Larissa (n° 34), celui d'Oponthe (n° 35), le tétradrachme de Socrate Chrestos de Bithynie (n° 41), les deux satères de Nagidos (n° 56 et 57).



N° 282



N° 2



N° 161 R/



N° 543



N° 965

237 monnaies romaines ont trouvé preneur en première phase soit seulement 30% des monnaies proposées ce qui semble peu au regard du matériel proposé. Certains exemplaires ont connu des enchères élevées comme le 91, denier Caesia qui part à 338 € avec seize offres et le denier de César qui s'envole à 1.452€ avec un ordre maximum à 3.042€ et 4 offres. Le coin monétaire a trouvé preneur, mais part à l'étranger au prix de départ (4.800€). Le tétradrachme de Néron et Poppée se vend 1.195€ sur un maximum à 1.600€ mais il était fantastique. L'aureus de Titus se vend quant à lui 4.051€ sur un maximum à 5.150€ Le denier aux deux bustes de Dioclétien/Maximien se vend 1.323€ sur un maximum à 2.050€ Le solidus de Constance II se vend 2.423€ avec un maximum à 3.300€ avec 9 offres et une estimation de 1.500/2.500€ Le trémissis de Marcien (n° 736) trouve preneur à 417€ avec 17 offres, le plus important de **MONNAIES 32**. Le nombre des pièces disponibles en seconde phase est conséquent, l'occasion peut-être d'acheter une monnaie romaine à prix sage, attention la vente des invendus prend fin le 10 janvier 2008 ! Pour les monnaies byzantines, 21 lots sont

adjudés en première phase soit 33% des numéros proposés. Le demi-follis de Justinien part à 250 € avec un maximum à 470€ et follis de Justin II et de Sophie (n° 755) se vend 260€ sur une offre maximum à 801€ Le solidus de Tibère II Constantin part à 569€ sur un maximum à 836€ et 7 ordres. Commencez une collection de monnaies byzantines en achetant un lot de **MONNAIES 32**, comme les numéros, 739, 746, 747, 766, 770, ou 779, les monnaies de qualité sont bon marché et surtout très intéressantes.

Pour les monnaies celtiques 43% des lots trouvent preneur. Notons les dix offres pour le petit bronze celtibère de Gadir (n° 794) qui se vend 264€ sur une estimation de 160/250€ Le trihémiobole proto-marseillais, type de Calymna (n° 795) part 784 € sur un ordre à 1001€ les six offres du petit bronze de Forum Iulii (n° 831) qui se vend 1.116€ sur un maximum à 1.360€ sur une estimation de 300/750€ Le très rare statère du type de Beaune (n° 882) est adjudgé à 6.640€ sur un maximum de 8.500€ qui est aussi la monnaie la plus chère de **MONNAIES 32**.

Il reste plusieurs monnaies archaïques de Marseille (n° 796, 797, 799, 800, 802, 803, 805) des litra à la tête casquée (n° 810, 811

ou 812) des oboles MA (n° 812, 813, 815, 818 ou 821). Pour les monnaies à la croix, le même phénomène est perceptible (n° 842, 843, 844 drachmes à la tête négroïde), (n° 847, 848, 849, 851 drachmes « à la tête bouclée »), (n° 859, 860, 861, 862). Pour la Celtique pure, regardez les numéros 873, 879, 880, 887, 888, 896 sans oublier le statère d'électrum à l'hippophore n° 922 ou le statère à l'œil des Rèmes n° 943 ou le denier Trévires n° 952 et l'obole à la croix des Vindelici, n° 955. Que s'est-il passé pour les différents tétradrachmes des Celtes du Danube ? (n° 959 à 966).

Enfin les Mérovingiennes connaissent un « franc » succès avec 85% des monnaies vendues. Le triens de Paris (n° 975) part à 4.400€ sur un maximum à 5.555€ et 5 offres, ceux de Banassac (n° 980 et 981) à 2.950 et 3.025€ avec trois offres chacun. Le denier de Paris (n° 978) se vend 1.357 € Le denier frison (n° 994) trouve preneur à 459€ sur une offre maximum à 1.200 €

MONNAIES 32 est une vente très contrastée avec des résultats en dents de scie où le meilleur côtoie l'incompréhensible.

Laurent SCHMITT

MONNAIES 33 ROYALES, UN BON CRU !



n° 1244

La partie consacrée aux monnaies royales, composée de 500 numéros (n° 1001 à 1500), a réalisé de bons résultats, puisque 355 monnaies (soit 71 %) ont trouvé preneur en première phase. Une fois n'est pas coutume, le total des prix réalisés, 253176 euros, dépasse celui des modernes... mais soyons honnête, il faut dire que la vente du marabotin d'Alphonse III y a été pour beaucoup.

Les monnaies carolingiennes rares ont été vendues à des prix soutenus, le denier et l'obole de Melle de Charlemagne (n° 1001-

1002) ont fait 1779 euros et le denier unique de Vienne de Louis l'Aveugle a réalisé 5800 euros sur une offre de 9500 euros. Parmi le trésor de la région de Cambrai, les monnaies rares et bien conservées sont également parties à des prix soutenus : n° 1020, denier de Visé (3160 euros), n° 1024, obole de Liège ? (1847 euros).

En revanche les exemplaires rarissimes, voire uniques, de ce dépôt monétaire qui étaient ébréchés ou tordus, demeurent invendus : obole et denier de Saint-Géry de Cambrai (n° 1010-1011), obole de Maastricht (n° 1020). Dommage !

De Hugues Capet à Henri III, les monnaies se sont assez bien vendues, mais à des niveaux moindres. Il y a tout de même eu quelques envolées, comme sur le magnifique franc au col plat frappé en 1582 à Toulouse (n° 1117) qui avec neuf offres reçues a réalisé 1304 euros sur une offre maximale de

1660 euros.

La collection Claude-Michel Beynier de quarts et huitièmes d'écu s'est assez bien vendue. Le rare huitième d'écu de Tours frappé en 1643 (n° 1150) a recueilli onze offres et a été attribué à 810 euros. Le rarissime huitième d'écu d'Aix-en-Provence au millésime 1642 (n° 1154), avec sept offres, a été attribué à l'offre maximale, soit 1741 euros... Un petit bémol, la pièce phare de cette collection, un huitième d'écu unique de Gaston d'Orléans pour la principauté de Dombes, n'a pas trouvé preneur et reste toujours disponible au prix de départ de 4500 euros (n° 1173).



n° 1020



n° 1463

Parmi les 233 monnaies des rois Louis et de la Révolution française, les exemplaires de grande rareté ou dans des états exceptionnels ont attiré les ordres : l'écu du Parlement du 2° type frappé en 1685 à Rennes (n° 1245) a été vendu à 4900 euros, l'écu émis en 1790 à Paris (n° 1375) assez commun mais SPL a trouvé preneur à 835 euros avec neuf offres, dont la plus élevée était de 1917 euros. Parmi les monnaies remarquables de cette période signalons également l'écu SPL 1792 A (n° 1387) vendu à 1105 euros, le demi-écu constitutionnel (n° 1391) en superbe a réalisé 1461 euros avec 20 offres, l'écu de six livres



n° 1234

SPL de 1793 pour Paris (n° 1426) a fait 1917 euros et le rare écu de six livres sans date de Lille (n° 1432) a atteint 2730 euros sur une offre de 3498 euros. Soixante-et-onze exemplaires sont toutefois dis-

ponibles au prix de départ. Citons parmi ceux-ci un demi-écu à la mèche courte superbe (n° 1222), un joli demi-écu à la mèche longue frappé à Paris en 1655 (n° 1234), ou un écu à la cravate frappé à Aix-en-Provence en 1681 (n° 1244).

Les monnaies féodales ont été assez courues. L'écu d'or de Louis II d'Anjou du comté de Provence a réalisé 1800 euros (n° 1449) ; le très rare patard de Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne frappé à Sedan (n° 1476) a reçu une seule offre à 3055 € et se vend au prix de départ, 750 €, de quoi faire un collectionneur heureux ! Il reste

assez peu d'invendus ; parmi ceux-ci notons le très rare carolus de Nicolas du Châtelet pour Vauvillers frappé en 1553 (n° 1463) ou l'obole de l'abbaye Saint-Médard de Soissons (n° 1478).

La partie consacrée aux monnaies étrangères présentait quelques grandes raretés, comme le thaler de Rottweil (n° 1485), vendu 4000 euros sur une offre unique à 6800 euros, mais le clou revient aux deux marabotins du Portugal. Celui de Sanche, dans un état de conservation exceptionnel, part chez un collectionneur américain en réalisant 12700 euros sur une offre maximale de 47000 euros, ce qui montre bien à quel point il est difficile d'évaluer des monnaies aussi rares ! L'unique marabotin d'Alphonse III, roi du Portugal, n'a reçu qu'une offre, de 81000 euros, et a donc fait le prix de départ, 75000 euros. Il part vers une société

anglaise d'investissement... mais où sont donc passés les collectionneurs portugais ?



n° 1478

anglaise d'investissement... mais où sont donc passés les collectionneurs portugais ?



n° 1173

Arnaud
CLAIRAND



n° 1222

EXPERTISE GRATUITE

Nous offrons une expertise gratuite de toute monnaie carolingienne de la haute époque (Pépin, Carloman, Charlemagne) achetée depuis 2005

MONNAIES 33 MODERNES, FRANC JEU !



La partie moderne de MONNAIES 33 présentait, une fois de plus, un large éventail de monnaies rares et surtout de qualité puisqu'aucune n'avait reçu un grade inférieur à SUP 55. Le nombre d'enchérisseurs et les résultats ont donc été globalement au rendez-vous. En effet nombreuses sont celles à avoir attiré plus d'une dizaine d'enchérisseurs comme ce fut le cas pour le décime à l'N couronnée 1814 BB (17 offres), l'essai de 20 francs Turin, poids moyen, 1939 (11 of-

fres), l'essai de dix centimes 1941 (18 offres) ou la 50 lei pour le quarantième anniversaire du règne de Charles I^{er} (19 offres). D'une manière générale, plus la monnaie était belle et difficile à trouver en état supérieur, plus les offres reçues étaient en toute logique nombreuses et les prix réalisés élevés. Parmi les monnaies qui ont réalisé un bon score, on peut retenir, entre autres, la 1 franc 1813 MA (2550 € pour une fourchette de

tence d'un marché plus que soutenu pour des monnaies d'exception !

Si ce bilan semble à première vue satisfaisant, on peut toutefois regretter quelques incohérences. Certaines monnaies n'ont pas fait « leur prix » puisqu'elles ont été vendues, malgré des enchères élevées, à un prix proche de leur prix de départ en raison d'un faible nombre d'enchérisseurs.

Prenons quelques exemplaires significatifs : la 5 francs Napoléon Empereur 1809 I vendue 950 € sur une enchère maximale de 1799 €, la 20 centimes Cérès 1849 A vendue 600 € sur une enchère maximale de 919 € ou la 25 centimes Lindauer Cmes souligné 1917 vendue 280 € sur une enchère maximale de 610 €



680/1200 €), le décime à l'L couronnée 1814 BB (2117 € pour 580/900 €), la 5 centimes 1814 grand module du Siège d'Anvers (4000 € pour 1800/2500 €) ou le premier 1/2 franc Charles X tranche cannelée connu (4199 € pour 1800/3000 €)... Ces résultats témoignent certes de leur popularité mais reflètent l'exis-

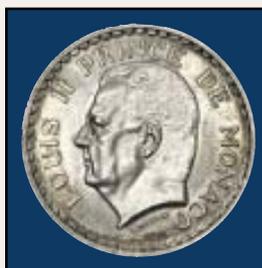
La cinq centimes Dupré grand module an 5 A a réalisé 532 € sur une offre maximale de 1111 € la 1 franc Semeuse 1914 C 995 € sur une offre maximale de 3027 € la 1 euro double face commune 931 € sur une offre maximale de 1980 € Quant à la rarissime 1 franc Cérès 1878 A, elle prendra la route de l'Empire du Soleil Levant puisqu'elle a



trouvé preneur à 4887 € sur une enchère maximale de 10600 € ! Dommage... Ces quelques exemples illustrent le fait, s'il était encore nécessaire de le prouver, qu'il est parfaitement possible dans nos ventes de mettre un ordre très élevé pour assurer l'achat et d'acheter finalement très bon marché : cela vaut vraiment la peine d'étudier très attentivement nos catalogues car de bonnes affaires sont à faire !

en SUP 62, un essai de 5 centimes Napoléon II, une 20 francs or Génie 1896 A torche, une époustouflante 20 francs Turin 1936, une 20 francs Guiraud 1954 B, une 2 centimes d'euro 2000, face nationale belge, frappe monnaie (!), et deux rarissimes essai-piéforts monégasques de 10 francs et 5 francs Turin 1945 frappés à seulement 10 exemplaires ! Si ces monnaies vous intéressent... ne tardez pas... premier arrivé, premier servi !

Stéphane DESROUSSEAUX



Heureusement pour vous, fidèles lecteurs du B.N., il vous reste une seconde chance d'obtenir un lot en consultant la liste des invendus disponibles, jusqu'au 10 janvier 2008, au prix de départ. Parmi ces invendus, vous trouverez de nombreuses monnaies très intéressantes dont un décime Dupré grand module an 7 BB en SUP 60, une 1 franc Napoléon I^{er} tête laurée 1808 A

EXPERTISE GRATUITE

Nous offrons une expertise gratuite de toute monnaie d'un type courant et d'un millésime rare ayant été achetée à NUMISMATIQUE SAINT PIERRE à MONTLUÇON, vendant sous le pseudo de georgio1114 sur e-bay.

Monnaies du premier Empire (1804 - 1814) (1/5)



NAPOLEON EMPEREUR Cal Rév
Frappes : An 12 à An 14
519 148
Retrait : 30 avril 1852



NAPOLEON EMPEREUR Cal Rév
Frappes : An 12 à An 14
1 204 390
Retrait : 18 juin 1868



NAPOLEON EMPEREUR Cal Rév
Frappes : An 12 à An 14
5 011 317
Retrait : 18 juin 1868



NAPOLEON EMPEREUR Cal Rév
Frappes : An 12 à An 14
1 734 745
Retrait : 18 juin 1868



NAPOLEON EMPEREUR Typ Intern
Frappes : An 12
1 482 217
Retrait : 25 juin 1928



NAPOLEON EMPEREUR Bust Intern
Frappes : An 12
428 143
Retrait : 25 juin 1928



NAPOLEON EMPEREUR Cal Rév
Frappes : An 13 à An 14
9 850 495
Retrait : 25 juin 1928



NAPOLEON EMPEREUR Cal Rév
Frappes : An 13 à An 14
673 878
Retrait : 25 juin 1928



NAPOLEON EMPEREUR Cal Rév
Frappes : An 13 à An 14
372 312
Retrait : 25 juin 1928



Eric PRIGENT - Michel PRIEUR

www.cgb.fr

Notre lecteur Éric Prigent a réalisé une série de planches pédagogiques où les monnaies de chaque période sont présentées

en avers et revers avec toute la série monétaire concernée exposée sur une seule planche. Nous les publierons dans un format

suffisant pour permettre l'impression couleur et l'affichage, soit dans une classe, soit pour le plaisir.

FORUM DES AMIS DU FRANC N° 139

PRESQUE DEUX SIÈCLES..

Il aura fallu plus de 180 ans pour découvrir qu'une monnaie pourtant bien répertoriée n'existait pas « pure ».

De quoi s'agit-il ? De la 40 francs 1820. Notre lecteur YannSann nous demande récemment notre avis sur un exemplaire qui lui est proposé, apparemment inédit en date surfrappée avec le 2 sur un 1. Nous regardons sa photo et nos images en base de données... quelle n'est pas notre surprise en découvrant que le coin de revers est manifestement le même que celui de deux sur trois des photos que nous avons !

Ce qui n'était pas très net sur nos images l'est parfaitement sur la sienne, la barre verticale du 1 au centre gauche du 2. Pire, nous remarquons que la troisième photo, celle de la vente Palombo 3, n° 469, montre non seulement un 1 sous le 2 mais aussi un 9 sous le 0. Cette pièce prouve qu'il ne s'agit pas d'une erreur mais bien d'un coin modifié (un graveur distrahit aurait pu poinçonner un 1 puis le corriger en 2 mais pas faire deux fois l'erreur).



Moralité ? Sauf découverte nouvelle, il n'existe pas de 40 francs 1820 « pure » et tous les exemplaires sont frappés avec des coins de 1819 modifiés. Il existe deux coins, l'un où la superposition est flagrante sur les deux chiffres, l'autre où elle est plus discrète. Le FRANC VIII sera modifié avec note indiquant les deux coins. De toute évidence, deux coins avaient été préparés en 1819 pour Paris, ils ne furent pas utilisés et furent transformés alors qu'ils n'avaient pas servi. On remarque aussi que les deux coins de revers sont liés à un coin de droit choqué, qui se remarque sans difficulté aux lignes du blason sous l'oreille du roi, seule trace du choc.

Et il a presque fallu deux siècles pour que cela devienne public... il reste vraiment du travail à faire en numismatique française moderne !



VŒUX ADF

Au nom du Bureau, pour tous les membres des ADF et leurs familles, je viens vous présenter nos meilleurs vœux pour 2008 en espérant que cette année sera fructueuse. Nous terminons bien l'année avec la nouvelle présentation de notre site et un Forum, utile, vivant et convivial. Cinq ans après la fin de notre monnaie, notre association, les Amis Du Franc (ADF) est en bonne santé et vient de fêter son dixième anniversaire.

Laurent SCHMITT (ADF43, président)

ÉVALUER LA QUALITÉ SUR LES 40 FRANCS

Parmi les pièces les plus difficiles à évaluer dans les hautes qualités, les 40 francs. En effet, elles sont souvent médiocrement frappées car il y a une grosse différence d'épaisseur entre l'avvers et le revers.



Résultat, le revers sort mal aux endroits où l'avvers est le plus profond car le métal a du mal à rentrer au fond du coin. On note souvent que le ruban qui ferme la couronne de

lauriers du revers est plat et semble usé. Il ne l'est pas, il n'est simplement pas « sorti » car il se trouve exactement en face du point le plus creux du coin de droit, la tempe. On doit donc, pour les hauts états, regarder très attentivement la qualité de surface à cet endroit pour se convaincre que la monnaie est « née » ainsi et qu'il ne s'agit pas d'une usure. Même phénomène pour les favoris et les médianes des lignes du blason du revers qui « sortent » très rarement. Bien entendu, une surface intacte sur ces endroits va conférer à la pièce un grade de 63 ou plus. En revanche pour atteindre le FDC, il faudrait qu'en sus la frappe soit très bonne même si elle n'est pas absolument parfaite. Une frappe parfaite et une surface intacte... pièce de rêve qui n'existe probablement que pour les flans brunis ou frappes exceptionnelles comme la 1839...

UNE FRANCISQUE EN MÉDAILLE

Signalée par notre lecteur Robert Hebert, une 1 franc 1942, F.222/2, en parfaite frappe médaille.



Certainement une grosse rareté en comparaison de l'impressionnante frappe !

5 CENTIMES 1924 MÉDAILLE !

Publiée par Johann Emmanuelli, une frappe médaille parfaite, certes fort sale mais tout à fait indiscutable ! On va finir par se demander quelle frappe n'existe pas en médaille, plutôt que l'inverse ! J.-C. Deroche pleure encore une collection de 40 frappes médaille qu'il rata, voici des années, toutes différentes !

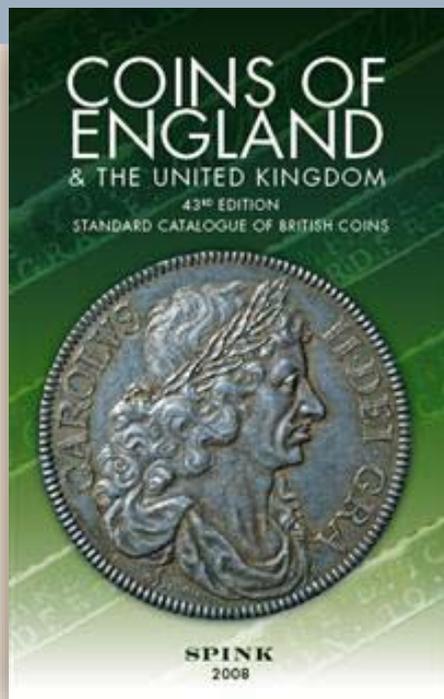


COIN VARIÉ EN 40 Francs 1809 A

Signalé par notre lecteur Olivier Gobat, un coin avec une marque au-dessus de l'occiput de Napoléon, déjà observé sur deux exemplaires différents. Lorsque tous ces petits détails auront été répertoriés et que tous les coins d'un millésime auront été identifiés et les exemplaires comptés, on pourra enfin avoir une idée en réel du nombre de pièces frappées par coin.



LE COIN DU LIBRAIRE



Coins of England & the United Kingdom, 43rd edition, Standard Catalogue of British Coins, sous la direction de Philip Skingley. Londres 2007, relié, 14x21, 560 pages,

plus de 1500 photos en couleur, cotes et cartes, (en langue anglaise). Référence LC98, prix : 38 €

La maison Spink et son responsable pour l'édition Philip Skingley viennent de faire paraître cet ouvrage qui référence et cote les monnaies anglaises et par extension du Royaume-Uni, des origines – celtes ! – à nos jours. L'ambition de ce livre est immense tout comme la période couverte qui englobe les monnaies celtes, romaines de Bretagne, anglo-saxones, normandes, puis les diverses dynasties régnantes ainsi que certaines monnaies vikings. L'adoption récente de la couleur pour illustrer les monnaies tout comme le sous-titre confirment cette volonté de l'éditeur de faire de ce livre la référence pour les monnaies anglaises.

Pour les périodes antiques et médiévales, l'ouvrage n'est sans doute pas exhaustif. Il conviendra d'approfondir avec des ouvrages spécialisés. Cependant, l'ouvrage offre un panorama assez large et intéres-

sant de l'histoire monétaire de l'Angleterre. La période qui va du XVIIe siècle à nos jours est bien plus complète avec de nombreuses variétés. Pour la période moderne et contemporaine, on déplorera l'absence des chiffres de frappe qui pourtant sont connus. Les cotes sont exprimées en livres sterling (1 £ = 1,40 €) pour deux à quatre états de conservation selon l'époque.

Les photographies des monnaies sont de toute beauté, avec sans doute de nombreux exemplaires tirés des médailliers des prestigieux British Museum (Londres) et Fitzwilliam Museum de l'Université de Cambridge.

Le format est pratique, le papier agréable et la reliure de bonne qualité. Malgré ce grand dilemme de départ qui consiste à vouloir faire un ouvrage exhaustif sous un format et une pagination réduite, ce « Coin of England » est un compagnon numismatique fort agréable et très instructif.

Laurent COMPAROT

MONNAIES DE SAXE EN VERSION ORIGINALE

Nous venons de recevoir de la maison d'édition allemande Gietl Verlag « *Die Münzen des Hauses Sachsen-Weimar 1573 bis 1918* » (Les monnaies de la maison de Saxe-Weimar, de 1573 à 1918), par Lothar KOPPE.

Cet ouvrage fait partie d'une série de livres consacrés aux monnayages de la Saxe, initiée en 2004. Ce volume couvre les monnaies des ducs de la branche ernestine de la Maison devenue en 1573 Saxe-Weimar, puis en 1741 Saxe-Weimar-Eisenach.

Plus de 650 types sont décrits, photographiés et cotés. Les photographies sont certes en noir et blanc mais d'assez bonne qualité et la présentation est claire.

Dans la même collection, quatre autres ouvrages vous permettront de mieux vous retrouver dans les multiples monnayages de Saxe, avec entre autres les lignes Ernestine, Albertine, puis Saxe-Weimar.

Ces ouvrages concernent des collectionneurs spécialisés mais sont essentiels pour classer ce type de monnaies et vous le retrouverez sur notre site internet.

- *Die sächsischen Münzen 1500-1547* (Les monnaies de Saxe de 1500 à 1547) par Claus KEILITZ, Regensburg 2002, relié, 15 x 21,5, 272 pages, photographies en noir et blanc, bibliographie, référence LS39, prix : 39 €
- *Die sächsisch-albertinischen Münzen 1547 bis 1611* (Les monnaies de Saxe de la branche Albertine de 1547 à 1611) par Claus KEILITZ et Helmut KAHNT, Regensburg 2005, relié, 15 x 21,5, 208 pages, photographies en noir et blanc, bibliographie, référence LS40, prix : 45 €
- *Die sächsisch-albertinischen Münzen 1611 bis 1694*, (Les monnaies de Saxe de la branche Albertine de 1611 à 1694) par Wieland CLAUSS et Helmut KAHNT, Regensburg 2006, relié, 15 x 21,5, 544 pages, photographies en noir et blanc, bibliographie, référence LS41, prix : 49,80 €
- *Die sächsisch-ernestinischen Münzen 1551 bis 1573*, (Les monnaies de Saxe de la branche Ernestine de 1551 à 1573) par Lothar KOPPE, Regensburg 2004, relié, 15 x 21,5, 256 pages, photographies en noir et blanc, bibliographie, référence LS42, prix : 39 €
- *Die Münzen des Hauses Sachsen-Weimar 1573 bis 1918*, (Les monnaies de la maison de Saxe-Weimar, de 1573 à 1918) par Lothar KOPPE, Regensburg 2007, relié, 15 x 21,5, 464 pages, photographies en noir et blanc, bibliographie, référence LS43, prix : 45 €



UN POINTAGE ÉMÉRITE !

Réalisé par Christian Lorinet et commenté par Jean Outters, sur 13.929 demi-francs Semeuse nickel, ce pointage pose avec acuité le problème des quantités frappées et à quels millésimes...

Un petit rappel pour ceux qui ont oublié la manière dont on exprime une probabilité... Quand un événement devrait se produire, statistiquement, dix fois et que l'on constate qu'il se produit effectivement dix fois, le rapport entre la probabilité et la réalité observée est de $10/10 = 1$. La situation est « parfaite ».

Quand ce même événement ne se réalise que cinq fois, on indique $5/10 = 0,5$. S'il se réalise 15 fois, on indique $15/10 = 1,5$. Dans le premier cas, la réalité est inférieure de moitié à la statistique, dans l'autre cas elle est une fois et demie plus fréquente que la théorie.

En matière de monnaies, nous disposons de chiffres de fabrication et du nombre total d'exemplaires vus dans le lot trié.

Un millésime frappé à dix millions d'exemplaires sur une frappe du type à cent millions devrait apparaître une fois sur dix. Si nous trions un lot de cinq cent pièces, nous devrions trouver théoriquement cinquante exemplaires... or dans la réalité nous en trouvons vingt-cinq. Donc $25/50 = 0,5$, le millésime apparaît moitié moins que prévu.

Pourquoi ? On peut penser que des pièces se sont perdues ou ont été refondues. Dans ce cas le rapport entre le réel et le théorique devrait toujours, pour cette période, être inférieur à 1. Or nous constatons que le pointage ne montre pas une telle régularité. Pire, certaines années sont aberrantes...

1987 est anormalement basse et on peut penser que la frappe n'a pas été mise en circulation, probablement pour une petite moitié puisque nous trouvons 238 exemplaires au lieu de 411. En revanche, les années de la même période sont grosso modo à 1, donc correspondent à leur probabilité.

Ceci expliquerait que les années suivantes n'aient été frappées que pour les collectionneurs, le stock disponible étant largement suffisant. Pourtant, les frappes recommencent largement dès 1991 alors que manifestement le stock des 1987 n'a pas été mis en circulation. Pourquoi ? Mystère, on n'oublie quand même pas 25.000.000 pièces dans un coin de hangar.

Les pièces trouvées pour 1991 et 1992 sont dans des proportions inversées par rapport à ce qui devrait être trouvé. Peut-on imaginer que des coins de 1991 aient été conservés pour frapper en 1992 ? Ceci expliquerait pourquoi les 1991 sont beaucoup plus fréquentes que prévu (668 trou-

différent	variante	émission	qte	qte th	probabilité	qte/proba	millésime
chouette		515	0	0,00	0,00	0	1964
chouette	anné	4700	0	0,00	0,04		1965
chouette		134869000	1087	5,93	1,521	0,72	1965
chouette	écriture fine	incluse	664	Err :503	0	Err :503	1965
chouette		88897571	395	4,44	731	0,54	1966
chouette		28394305	147	5,13	234	0,63	1967
chouette		57551000	345	5,99	474	0,73	1968
chouette		47150050	240	5,28	388	0,64	1969
chouette		42303000	246	5,81	348	0,71	1970
chouette		36030000	209	5,79	297	0,7	1971
chouette		42317000	266	6,29	348	0,76	1972
chouette		48451000	266	5,49	399	0,67	1973
chouette		37170300	234	6,30	306	0,77	1974
dauphin		22804000	200	8,77	188	1,07	1975
dauphin		115349700	707	6,13	949	0,74	1976
dauphin		131669000	901	6,84	1083	0,83	1977
dauphin		63384000	416	6,56	522	0,8	1978
dauphin		50500	0	0,00	0,42		1979
dauphin		60000	1	16,67	0,49		1980
dauphin		50000	0	0,00	0,41		1981
dauphin		77900	0	0,00	0,64		1982
dauphin		50000961	517	10,34	411	1,26	1983
dauphin		80001436	665	8,31	658	1,01	1984
dauphin		50003500	428	8,56	411	1,04	1985
dauphin		110003011	978	8,89	905	1,08	1986
dauphin		49995967	238	4,76	411	0,58	1987
dauphin		96176	1	10,40	0,79		1988
dauphin		94649	0	0,00	0,78		1989
dauphin		15011	0	0,00	0,12		1990
dauphin		49982011	668	13,36	411	1,62	1991
dauphin		29968011	149	4,97	247	0,8	1992
rien		24972011	236	9,45	205	1,15	1993
dauphin		10000000	294	29,40	82	3,57	1994
abeille		29975813	114	3,80	247	0,46	1994
abeille		29980013	416	13,88	247	1,69	1995
abeille		55982513	683	12,20	461	1,48	1996
abeille		99991013	1295	12,95	323	1,57	1997
abeille		25000	0	0,00	0,21		1998
abeille		25500	0	0,00	0,21		1999
abeille		75100513	904	12,04	613	1,46	2000
fr à cheval		125000	0	0,00	1,03		2001
	total	1692340540	13929		13929		

vées contre 411 prévues) et les 1992 beaucoup plus rares (149 trouvées contre 247 prévues). Pourquoi les coins n'ont-ils pas été changés ? Mystère. Pourtant, l'erreur de millésime a dû concerner une dizaine de millions de pièces...

Les 1994 dauphin et abeille montrent une aberration : il y a beaucoup plus de dauphins que prévu et beaucoup moins d'abeilles. Là encore le chiffre global est probablement bon mais la répartition est impossible. D'ailleurs, de mauvais esprits iront rapidement considérer que le chiffre "officiel" de 10 000 000 exemplaires, tout rond, ressemble plus à une approximation, par ailleurs fautive, qu'à un chiffre réel de frappe constatée. Les vrais chiffres devraient se rapprocher de 25 000 000 en dauphin et de 15 000 000 en abeille...

Notons par ailleurs pour le sourire la 1980 qui s'est échappée (volée par un imbécile qui a payé avec ?) ainsi qu'une seule 1988 (théoriquement mise en circulation dans le public à 85.600 exemplaires... le public n'en a manifestement pas vu grand chose...)

Que déduire et remarquer, en général ?
Tout d'abord que si l'on rencontre de tels

problèmes sur la dernière série de demi-francs, on trouverait probablement des distorsions du même ordre sur les autres valeurs.

Mais surtout que le maintien en France d'une logique de rareté fondée - tant que la Collection Idéale n'avait pas été créée et les pointages sérieux commencés - sur les chiffres d'archives était une aberration numismatique.

Les chiffres d'archives disent combien on a frappé dans une année donnée, mais pas à quel millésime, ni ce qui a été fait de la production.

Il nous reste à tous à continuer les pointages, d'abord sur la Collection Idéale, actuellement 18.500 images, ensuite, dès que des collectionneurs se spécialiseront sur des types ou des séries « manipulables », sur ces séries.

Tout collectionneur qui se spécialisera dans le but de faire sérieusement avancer les connaissances sur sa spécialité, et qui comprendra l'intérêt de partager ses découvertes, aura tout notre soutien sur sa série.

Michel PRIEUR

L'AFFAIRE DU TRÉSOR MOSAN

Pour ceux qui n'ont pas été informés, replaçons les éléments. Le 10 décembre, nous recevons un e-mail à diffusion générale de la maison Elsen, de Bruxelles :

De : Elsen Vente-Veiling 94 [mailto:venteelsen.03@gmail.com]

Envoyé : lundi 10 décembre 2007 15:26

À : info@elsen.eu

Objet : Elsen : vente 94 – veiling 94

Bruxelles, le 7 décembre 2007

Madame, Monsieur,

Nous vous informons par la présente que les lots 934 à 936, 938 à 942 et 1158 sont retirés de notre 94e vente aux enchères qui aura lieu le 15 décembre prochain.

Après examen approfondi des monnaies et comparaison avec tous les exemplaires des Cabinets des Médailles de Bruxelles, Utrecht et Paris, nous sommes en effet persuadés que les 155 deniers carolingiens du « trésor mosan » publiés dans notre liste 242 ne sont pas authentiques. Ce sont des faux de fabrication récente, destinés à tromper les collectionneurs.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

Olivier Elsen

Nous avons eu depuis une quinzaine de jours des informations concordantes, de

sources diverses, faisant état de graves inquiétudes sur l'authenticité de cette trouvaille. Nous avons discuté entre nous et bien que nous n'ayons eu à notre disposition que des photos (celles de la liste 242), nous avons penché pour la falsification : à la vue des planches et non pas des monnaies isolées il était manifeste que ces pièces étaient gravées de la même main. Impensable que toutes ces pièces, alors qu'elles étaient de multiples ateliers, ait été à l'époque produites par un seul graveur qui aurait de plus été celui qui aurait enfoui le trésor (qui d'autre aurait pu sélectionner les pièces frappées avec les coins de ce graveur et pas d'un autre ?). Il suffit de regarder une planche de carolingiennes de la haute époque pour voir que, à plusieurs ateliers, plusieurs mains.

Ayant appris que des confrères de l'AINP se penchaient sur le dossier, que la maison Elsen procédait à des vérifications approfondies, nous n'avons pas jugé utile de donner publiquement notre avis.

À l'échelon européen, compte tenu de l'existence d'une association internationale qui fait son travail de lutte contre les faux, nous sommes dans une situation différente de celle en France où, si nous ne faisons rien con-

tre les faux, il ne se passe... rien.

Il va être passionnant de suivre les découvertes des enquêteurs car dans cette affaire, il y a un traître à la numismatique, un excellent spécialiste qui a conçu le contenu de la trouvaille et une petite main qui a fabriqué les monnaies... Le nombre de spécialistes d'un niveau suffisant pour concevoir une trouvaille capable de tromper une famille entière de grands professionnels n'est pas élevé.

En ce qui concerne la petite main, il serait douteux qu'elle n'ait pas un rapport avec celle qui fabriqua les Pépin le Bref plus que bizarres passés en 2007 sur le grand site d'enchère. Nous en avons vu un *en main* : faux. Si vous avez acheté des carolingiennes depuis 2005 en faisant « une bonne affaire », vous pourrez vérifier en recherchant les coins utilisés pour frapper votre pièce dans la publication du trésor mosan que, une fois de plus, la bonne affaire, c'est le vendeur qui l'a faite, pas vous. Et ne manquez pas de porter plainte !

N'imaginez pas que le faussaire vient de commencer sa carrière avec un trésor entier de 155 pièces... ses premiers enfants sont sans aucun doute déjà dans des collections depuis longtemps.

QUE FAIRE ?

Recommençons encore une fois : le danger suprême des faux, ce ne sont pas les faux en eux-mêmes mais le fait que trop de faux tuent les vrais. On se méfie alors de tout, y compris de ce qui est indiscutablement authentique.

Et cela s'est encore une fois vérifié : dès la nouvelle de la forgerie du trésor mosan connue, la rumeur a immédiatement soupçonné une autre trouvaille récente, provenant de la même source, d'être elle aussi fautive. Nous avons eu des demandes inquiètes sur le trésor de Pimprez, autre trouvaille exceptionnelle du haut moyen-âge que nous avons vendue en 2004.

Concernant Pimprez, nous sommes bien placés pour en garantir l'authenticité parfaite, concernant l'autre trouvaille, elle est apparemment bonne...

De la même manière que la mauvaise monnaie chasse la bonne, les faux polluent tout ce qu'ils touchent et il faut absolument leur mener une guerre sans pitié.

On peut faire un parallèle direct avec le faux monnayage de billets en circulation. Ce ne sont pas dix ou vingt mille faux billets de 100 euros qui vont empêcher la BCE de dormir : comparé au milliard + de vrais billets de 100€ en circulation, la somme falsifiée est ridiculement faible. Ce qui va empêcher la

BCE de dormir, c'est que si ces faux font trop de victimes, plus personne ne va plus accepter aucun billet de 100€ Et là c'est le milliard+ de vrais billets qui est en cause.

De la même manière, les intellectuels de la profession qui expliquent à qui veut les entendre que « *Ceux qui achètent des faux, c'est bien fait pour eux, ils n'avaient qu'à acheter chez moi* » ne se rendent pas compte qu'à la fin du jeu, si la lutte contre les faux n'est pas menée visiblement et publiquement avec l'énergie nécessaire, plus personne n'achètera plus rien à quiconque.

Que faire ?

Nous devons prendre exemple sur le comportement de nos voisins belges dans cette affaire de trésor mosan. Nous sommes tous concernés, collectionneurs et professionnels, et l'affaire du trésor mosan montre qu'en Belgique, professionnels et collectionneurs se sont immédiatement mobilisés et que le résultat ne s'est pas fait attendre.

On aurait aimé voir en France ce genre de mobilisation des professionnels quand nous nous sommes attaqués à Jean-Louis Bonnier dans les *BN10* à 13 plutôt que de trouver dans les témoignages de moralité produits par le sieur Bonnier la signature d'un membre du syndicat... (*non, on ne dira pas qui, à tout péché miséricorde*).

Donc dès qu'il y a une suspicion de faux, **les dernières des choses à faire** sont :

- s'en laver les mains et considérer que « *il suffit d'acheter chez moi pour ne pas acheter de faux* ». L'erreur peut être faite par tout le monde et se croire à l'abri est d'une naïveté infantile et ridicule.

- l'utiliser à un escient trop bon pour ne pas pouvoir cacher d'éventuelles arrière-pensées : nous aurions apprécié que la seule fois où nous avons appris que le président du syndicat SNNENP avait dénoncé un faux, ce n'ait pas été le seul que nous avons laissé passer, voir *BN035*, page 3.

- essayer d'étouffer l'affaire avec des menaces de plainte en diffamation, par exemple, à l'encontre de ceux qui émettent des doutes.

Les premières choses à faire sont :

- diffuser l'information afin que tout le monde puisse en discuter et mettre le dossier à plat. Comme nous le disions dans le dernier *BN*, *in fine*, en matière de faux, tout se résoud à une opinion. L'opinion de qui, là est toute la question.

- ne pas paniquer et se mettre à croire que tout est faux.

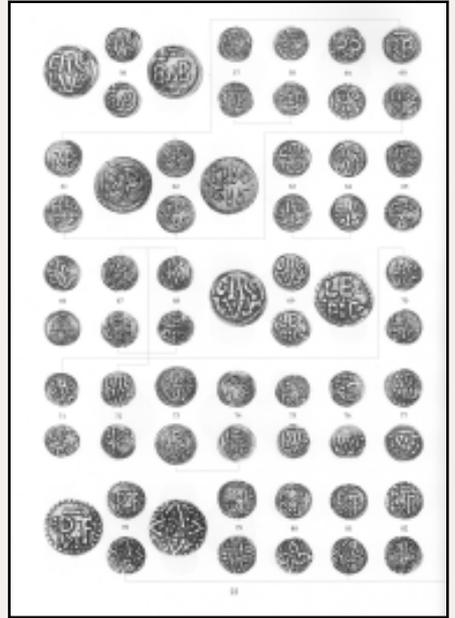
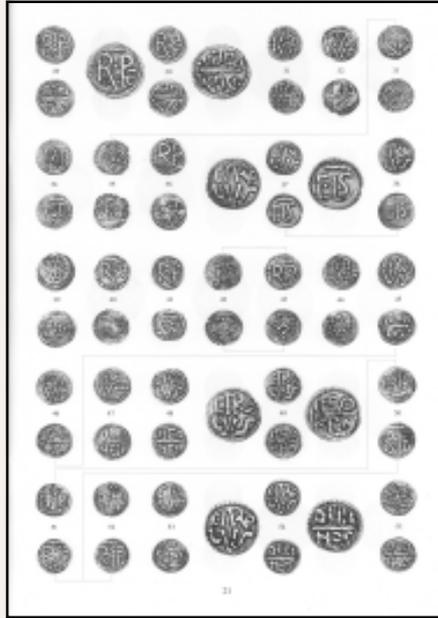
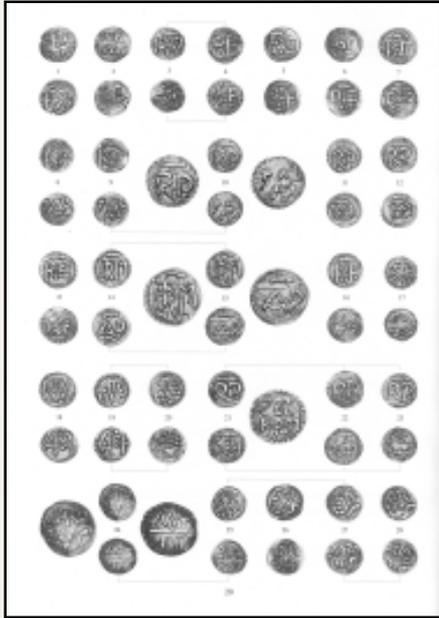
- remonter systématiquement la piste et trouver qui a fabriqué. Bien entendu, porter plainte...

Michel PRIEUR

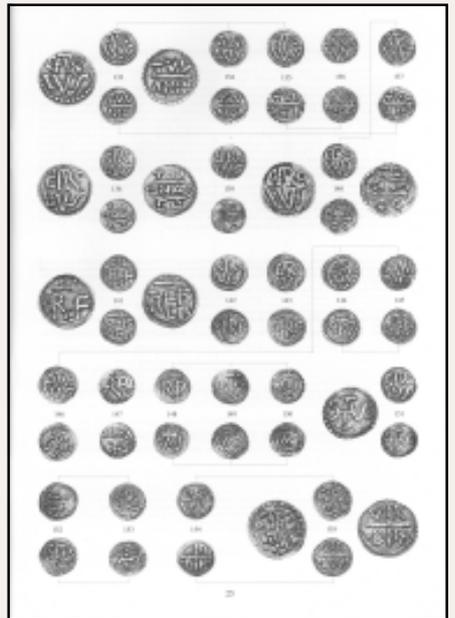
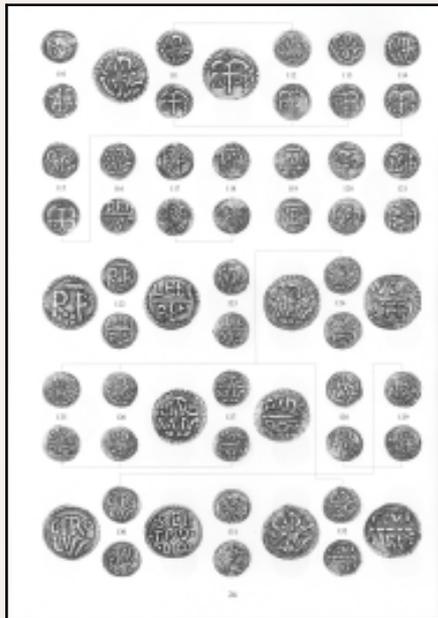
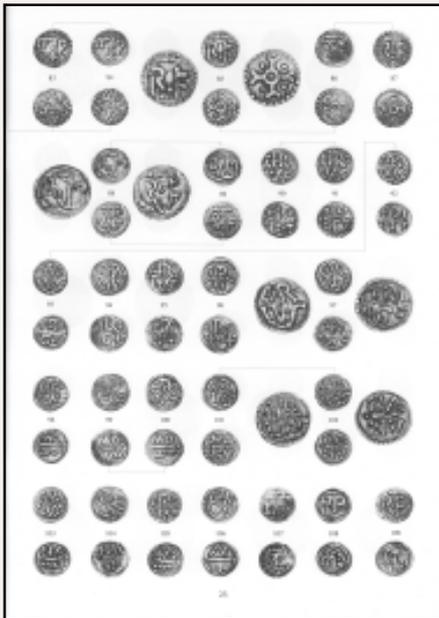
LES DOCUMENTS

Même s'ils s'en seraient bien passés, nos malheureux confrères belges ont rendu un très grand service à la communauté des collectionneurs en publiant ces 155 faux : si vous avez en collection des pièces de ces types, comparez les coins.

Si votre exemplaire a un coin en commun avec l'une des 155 pièces du trésor mosan, votre exemplaire est bien évidemment faux. Il vous reste alors à retrouver qui vous l'a vendu, à aller vous faire rembourser et à remonter à la source... les enquêteurs de la PJ belge seront certainement intéressés.



cliquez sur les planches pour agrandir



NOUVELLES DE CHINE

Il doit être devenu un peu plus difficile de vendre des faux français depuis que le *BN* les publie et, jamais à court de ressources, certains e-bayeurs les vendent maintenant comme des répliques, poinçonnées comme telles. Les amateurs reconnaîtront le célèbre moule du droit avec son petit coup sur la joue que l'on retrouve utilisé sur les faux de 1862 et 1863... Donc le vendeur de répliques fournit les vendeurs de faux. On ne voudrait pas critiquer la police chinoise mais il y a un certain laisser aller dans l'Empire du Milieu...

Bien entendu, j'ai été me renseigner à la source... la réponse est époustouflante : le vendeur me propose carrément de me fournir des copies non marquées REPLICA, dont il prétend qu'ebay en interdit le commerce - trop drôle...

En clair, la vente de répliques sur e-bay permet de faire ouvertement de la publicité pour vendre des copies non marquées à des fripouilles qui les offriront sur les bourses, par petites annonces, sur e-bay, Price Minister etc... Il faut faire interdire les copies bi-faces, qu'attend le syndicat SNNENP pour agir ? Que tout le monde ait arrêté de collectionner pour aller à la pêche ?



ROME XX ET ...

La dernière production de CGB sera disponible en janvier 2008 avec deux versions différentes : le catalogue et le livre.

ROME XX marque la fin d'un cycle débuté en 1995 avec **ROME I** et le monnayage lyonnais. De la photocopie et de catalogues à 64 pages nous sommes passés à la couleur avec des catalogues de plus de 200 pages et jusqu'à 464 pages. En douze ans, c'est plus de 16.000 monnaies romaines que nous avons présentées à la vente. C'est beaucoup, mais les catalogues **ROME** ne sont pas seulement qu'une addition de catalogues, c'est un choix de présentations thématiques qui a fait

leur succès. **ROME** est devenu une référence et un « standard », une marque de

fabrication qui est citée dans les ouvrages de référence. Grâce aux catalogues **ROME**,

294. Comme dans un « Classique » du XVII^e siècle, nous avons une unité temporelle



nous voulons donner une autre image de la numismatique romaine, trop longtemps entretenue par des professionnels cacochymes, celui du sempiternel « trombinoscope ». Nous voulons montrer un autre visage de la Numismatique qui allie précision scientifique et vulgarisation utile. Vous êtes d'ailleurs de plus en plus nombreux à vous abonner et de nombreux numéros de la série **ROME** sont épuisés et se négocient fort chers sur la toile.

ROME XX est un catalogue spécialisé de 836 numéros consacrés exclusivement aux aureliani de Lyon frappés entre Aurélien et sa réforme monétaire en 274 et Dioclétien et sa réforme monétaire en

... AURELIANI DE LYON

(vingt ans), de typologie (un type monétaire) et de localisation (un atelier). C'est la première fois que nous présentons un catalogue aussi important consacré à un atelier gaulois (plutôt gallo-romain). Ne vous y trompez pas, alors que les ouvrages de référence les plus anciens du Docteur Bastien sont aujourd'hui épuisés, **ROME XX** va très vite devenir un « collector ».

ROME XX outre le nombre impressionnant de numéros (836) est le résultat de choix stratégiques déterminés maintenant il y a presque vingt ans avec la volonté permanente de présenter les ensembles les plus complets et les plus représentatifs possibles. **ROME XX**, ce sont 545 pedigree, c'est-à-dire avec une provenance. **ROME XX**, c'est 174 liaisons de coins qui permettent d'établir un corpus complet du monnayage. **ROME XX**, c'est 229 exemplaires, qui par leur rareté ou leur exemplarité pourront intégrer le Supplément III du Bastien le moment venu. **ROME XX**, c'est 289 exemplaires qui viennent de trésors ou de trouvailles attestées. **ROME XX**, c'est 99 aureliani qui proviennent de la collection Daniel Compas, dispersées dans **MONNAIES XXVII**, la plus belle collection de monnaies lyonnaises proposée à la vente depuis longtemps.

Toutes les monnaies sont photographiées et intégralement décrites. La version papier de **ROME XX** est disponible au prix de 10€ (port compris jusqu'à épuisement du stock). Chaque monnaie n'étant disponible qu'en un exemplaire, n'attendez pas trop longtemps pour vous procurer votre exemplaire et effectuer vos commandes !

Une version livre, « *Aureliani de Lyon* » avec 64 pages d'introduction sur le monnayage lyonnais et autant d'annexes sera lui aussi disponible en janvier dans la collection « *Histoire des monnaies* » maintenant bien connue et diffusée dans toutes les bonnes librairies dont il sera le septième *opus*, au prix de 29€ (+ port 5€).

Laurent SCHMITT (ADR. 007)

ROME



COMPAGNIE GÉNÉRALE DE BOURSE
Nicolas PARISOT - Michel PRIEUR - Laurent SCHMITT

VŒUX ADR

Au nom du Bureau, nous souhaitons aux ADR et à leurs familles nos meilleurs vœux pour la nouvelle année MMVIII ou MMDCCLXI de ROME (21 avril 753 avant J.-C.). Nous espérons mettre rapidement en place, le site qui est en attente depuis trop longtemps, mais c'est encore une fois un travail de romain et nous vous tiendrons informés des développements de notre Association.

Laurent SCHMITT (ADR 007, président)

GOMEURO !

Superbe article dans *Courrier International*, qui mérite vraiment toujours la lecture : « Les habitants de la Gomera, aux Canaries, voient rouge : leur île ne figure sur aucun des billets européens.



Pour protester contre ces euros à la gomme, ils ont annoncé la mise en circulation du « gomeuro ». Cette nouvelle monnaie sera en vigueur jusqu'à ce que cesse cette « discrimination intolérable », a déclaré le maire de San Sebastián de la Gomera, le socialiste Angel Luis Castilla. La Banque centrale a décidé d'exclure les îles de moins de 400 km². « Nous comprenons qu'on applique ce critère pour éviter de devoir imprimer les trois mille îles grecques, mais les Canaries sont un archipel parfaitement défini », tonne le premier élu dans *El País*. « Je me demande ce qu'il adviendrait s'il se passait la même chose avec Ibiza. »

VOEUX AD€

Au nom du Bureau, nous souhaitons à tous les membres des AD€ (plus de 600) ainsi qu'à leurs familles ainsi qu'à tous ceux qui partagent notre passion une bonne année numismatique 2008, marquée par l'entrée de deux nouveaux pays dans la zone Euro : Malte et Chypre.

WIKINEWS COMMUNIQUE :



17 décembre 2007. – Chypre a été retenue pour adopter, dès le 1^{er} janvier prochain, l'euro comme monnaie officielle. Ce changement se produit après quatre ans après avoir intégré le bloc économique de l'Union européenne. Cette intégration, qui se produit conjointement à celle de Malte, fait passer de treize à quinze le nombre de pays ayant l'euro pour monnaie officielle. Le taux de change entre la livre chypriote et l'euro sera de 1 euro pour 0,525274 livre.

Répondant à la demande du gouvernement de Chypre d'introduire l'euro dans le pays, la Commission européenne a approuvé l'entrée du pays dans la zone euro, notant que « Chypre a accompli un progrès considérable à la préparation pratique » et de l'information sur l'euro pour sa population. Selon le dernier « eurobaromètre », 84 % des Chypriotes se pensent préparés au changement de monnaie officielle.

FORUM AD€ N° 042

2008 : NOUVELLE FACE BELGE AVEC LE NOM DU PAYS EN CLAIR



Dès 2008, la Belgique appliquera la consigne imposée par la BCE, à savoir que le nom du pays doit figurer clairement sur la pièce ou qu'il y ait au minimum une abréviation, ici « BE ». De plus le A couronné d'Albert et le millésime sont déportés à l'intérieur, respectivement derrière la tête du roi et en dessous. On remarque également l'apparition des poinçons de la Monnaie de Belgique qui encadrent le millésime.

Lien vers le journal officiel. Notons l'incohérence grotesque des fonctionnaires de Bruxelles, soudain obsédés par l'inscription du nom du pays alors qu'ils font tout par ailleurs pour supprimer l'identité européenne des signes monétaires, voire les billets qu'ils auraient pu nous faire (BN028, page 18) !

EUROX 40
VALEUR de l'indice nov/déc 2007 : 100,62
Période de sept/oct 2007 : 100

Des essais Slovènes « presque » officiels



En 1999, le graphiste Zmago Jelincic a conçu six motifs différents d'une valeur faciale de 3 Euros. (Zmago Jelincic a aussi conçu pour la Slovénie les pièces « Bataille de 1993 de Sisek 5, 500 et 5000 Tolarjev » (KM9, 10 et 11).)

La banque centrale Slovène a donné la permission de frapper cette monnaie (en vue d'une prochaine adhésion à l'Union Européenne), mais le gouvernement a par la suite refusé pour

des raisons diplomatiques et a fait marche arrière.

Zmago Jelincic a alors réagi en faisant frapper 2000 pièces à ses propres frais en Slovénie par Zlatarstvo graverstvo Kranj, de Novo Mesto, en Slovénie.

Ces pièces bimétalliques ont un diamètre de 26 mm, avec une tranche cannelée et un revers commun comportant une image symbolique de l'Euro.

Les thèmes sont les suivants :

- 80° ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA SHS.
- 80° ANNIVERSAIRE DE L'UNION AVEC PREKMURJE.
- 50 ANS DE L'ANNEXION D'UNE PARTIE DU PRIMORSKA.
- 150 ANS DES NATIONS SLOVÈNE.
- 1250 ANS DE LA PAROLE ÉCRITE SLOVÈNE.
- THE CEDAD SCRIPT. MILLÉNAIRE.



Dominique HERTE



LANISCAT... UN TRÉSOR DE MONNAIES OSISMES !



Souvenez-vous, dans **TRÉSORS II**, nous regrettons que « *peu de trésors (gaulois) ont été étudiés en profondeur* ». Adrien Blanchet faisait en 1905 l'inventaire de quelques trois cents trésors et trouvailles de monnaies gauloises... dont une douzaine en Côtes d'Armor et à peine une dizaine dans le Finistère. Le trésor de Medrignac (1867) contenait 583 monnaies dont 408 coriosolites et 42 osismes, celui de Saint-Denoual (1821) contenait 1200-1500 monnaies de billon ou d'électrum et celui de Plouneour-Trez (1835) contenait 200 monnaies osismes en électrum principalement à l'oiseau et au bœuf.

Ces découvertes sont malheureusement tombées dans l'oubli et ne sont plus connues que par quelques spécimens, plus ou moins bien documentés, conservés dans des musées bretons (principalement Rennes et Saint-Brieuc) ou en vrac sous la poussière des médailliers du si prestigieux Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye...

Les principales trouvailles bretonnes « récentes » sont celles de Kersaint-Plabennec (1903) qui contenait 39 statères et 175 quarts, de Guingamp (publiée par J.-B. Colbert de Beaulieu en 1956, cf. **TRÉSORS II** pages 110-

114) avec 64 statères et 190 quarts, mais encore celles de Perros-Guirec, de Poul-laouen, mais sans oublier celles d'Amanlis, de Saint-Jacques-de-la-Lande, de Pipriac, de Roz-Andrieux, de Merdrignac, de Saint-Denoual... Certes ces dernières trouvailles contenaient surtout des billons coriosolites, vénètes et rédons, mais parfois en plusieurs milliers d'exemplaires !! De quoi relativiser cette trouvaille de Laniscat pourtant décrite comme « *le plus important dépôt monétaire jamais découvert en Armorique celtique* ».

Mais commençons par décrire cette trouvaille, dans son contexte et son contenu pour ensuite voir pourquoi elle est si intéressante :

Annoncée de plus en plus précisément dans la presse locale entre le 15 et le 17 décembre 2007, et décrite à la télévision suite à la conférence de presse qui présenta officiellement ce dépôt le 17 à Saint-Brieuc, cette trouvaille remonte pourtant à plusieurs mois. Les archéologues de l'INRAP fouillaient une exploitation agricole de l'âge du Fer à Laniscat, sur prescription de l'État, à l'occasion de la fouille de sauvetage d'un tracé routier. C'est dans ce contexte inattendu que furent découvertes les 545 monnaies. L'implantation de cet établissement agricole remonte au III^e siècle avant notre ère. Il était délimité par un enclos composé d'un fossé doublé d'un talus délimitant un espace de 7500 m².

Un remaniement à l'époque gallo-romaine modifie l'espace avec un nouvel enclos ne couvrant plus que 1850 m² mais possédant un important fossé taluté défensif. Finalement le site aurait été abandonné au cours du I^{er} siècle de notre ère. La datation du trésor le place entre 75 et 50 avant notre ère, avant ou pendant la guerre des Gaules.

Le « trésor », composé de 545 monnaies d'électrum (alliage d'or, de cuivre et d'argent), n'a pas été découvert dans un pot, mais éparpillé sur 200 m² au sein de l'enclos gaulois. Ce phénomène est habituel pour des monnaies trouvées dans un champ en culture... les monnaies n'ayant été déterrées que par 20 à 25 cm de profondeur (selon la dépêche AFP), les archéologues ne refusèrent pas l'utilisation de détecteurs de métaux pour ramasser ces monnaies trouvées sur site, mais néanmoins dans un contexte bien bouleversé par un soc de charrue !

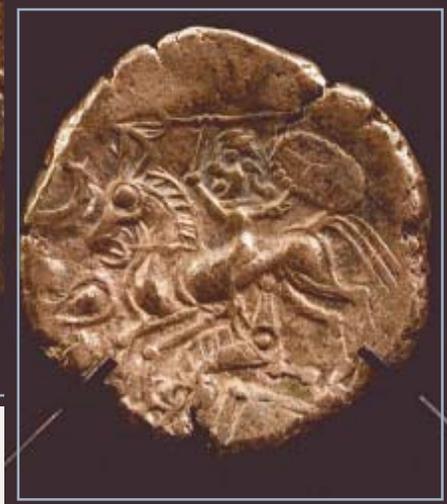
Si nous n'avons que très peu de détails sur la composition typologique, la réparti-

tion est de 58 statères pour 487 quarts de statères. Bien qu'il ne s'agisse pas du « *plus important dépôt monétaire jamais découvert en Armorique celtique* », il s'agit certainement du plus gros trésor de monnaies osismes et sans doute du seul de cette im-

portance trouvé en fouille et non pas par hasard ou lors de travaux, comme c'est plus généralement le cas.

Les photographies laissent apercevoir des statères d'une relative diversité, dont des

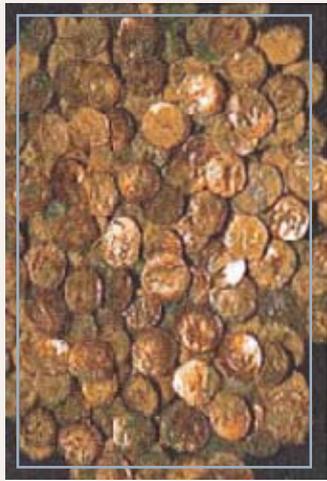




peut-être même des types nouveaux...
 En bref, cette trouvaille n'a pas encore livré tous ses secrets. Elle est exceptionnelle car trouvée lors de fouilles sur une exploitation agricole qui n'était pas censée livrer une telle quantité de monnaies. La proportion de quarts semble plus importante que dans les autres trouvailles de monnaies osismes. Il ne reste qu'à attendre l'étude qui doit être réalisée par Sylvie Nietto pour connaître la composition exacte du trésor et pouvoir consulter les photographies de ces 545 monnaies.

Samuel GOUET
 samuel@cgb.fr

N.B. Nos remerciements à l'INRAP, grâce à qui nous pouvons informer nos lecteurs et illustrer cet article avec les photographies jointes à son communiqué de presse très professionnel qui a été envoyé au BN.



monnaies dites à l'oiseau et au bœuf, à la fleur, au type « du Catillon » mais aussi au type « de Carantec ». Ce dernier semble largement représenté dans cette trouvaille alors que seulement six exemplaires seraient connus par ailleurs, dont trois au musée de Rennes. Si la plupart des mon-

naies osismes sont très rares, le trésor en contiendrait certaines inconnues par ailleurs, de rares variantes, des hybrides ou



Les Osismes, qui sont-ils ?

Ce peuple armoricain était installé dans l'actuel département du Finistère, à l'extrémité nord-ouest de la Gaule et des côtes armoricaines. Les Osismes avaient pour voisins les Vénètes et les Coriosolites. Leur nom signifierait « les plus éloignés » ou « les gens du bout du monde ». Ils ont été soumis par l'armée de César en 57 avec les autres peuples armoricains. Mais dès 56, ils se joignent à la coalition conduite par les Vénètes. Selon César, ils participeront au contingent de vingt-cinq mille hommes fourni en 52 avant J.-C. à l'armée de la coalition gauloise par les peuples armoricains.



COMMENT CHERCHER UNE INFORMATION

SUR LE NET ? GOOGLE !

Si internet est la plus vaste source d'informations directement accessible, il est parfois difficile de trier et le trop de réponses tue LA réponse.

Nous avons le problème pour chercher dans notre propre site et nous utilisons une solution simple et pratique, google *recherche avancée*.

Comment ça marche ? Facile !

Quand vous arrivez sur google, à droite du cadre où vous rentrez votre question, deux mots à cliquer, *recherche avancée*, vous ouvrent une nouvelle page avec différentes cases.

Dans la première ligne vous mettez, dans n'importe quel ordre, tous les mots clés se rapportant à votre recherche : *la réponse comprendra toutes les pages qui contiennent tous ces mots, quel qu'en soit l'ordre*.

Dans la deuxième ligne, vous mettez des mots clefs dans un ordre précis : *la réponse comprendra toutes les pages qui contiennent tous ces mots, exactement dans cet ordre*.

La troisième ligne ne sert à mon avis pas à grand chose mais la quatrième est très utile : elle exclut un ou des mots. Si l'un des mots clés que vous recherchez est aussi, malchance, le nom d'un golfeur célèbre, mettre golf



dans cette ligne supprimera toutes les réponses ayant trait au golf, ne laissant théoriquement que les réponses utiles...

Ensuite, la langue : très très utile car cela va éliminer toutes les réponses anglaises qui, a priori, sont hors sujet.

Format de fichier, date et emplacement ne sont que rarement utiles, en revanche, essentiel est *Domaines* qui vous permet de ne chercher que sur un seul site. C'est cette fonction que nous utilisons pour chercher dans notre site mais elle peut être utile pour chercher dans e-bay, dans bnf.fr... bref dans

tous les sites suffisamment grands pour contenir la réponse que vous cherchez.

Un exemple ? Simple !

On vous propose un écu de 5 francs de 1831 et de Henri V... bien entendu, des Henri, vous n'en connaissez que quatre comme rois de France et en 1831, pour vous comme pour tous ceux passés par l'Éducation Nationale, le roi de France s'appelle Louis-Philippe.

Google !

Quels mots clés ?

Essayons première ligne *henri 1831 5 francs* et deuxième ligne *roi de France* sans autre réglage.

Il y a 14.500 réponses mais la première vous éclaire déjà : ça existe, ce n'est pas une chinoiserie..

On pourrait essayer un autre réglage avec Première ligne *1831 5 francs roi de France* et Deuxième ligne *Henri V*. C'est mieux, seulement 444 réponses et là aussi la première vous répond déjà.

Essayez ! Google regroupe et classe pour vous toutes les informations de tous les sites numismatiques.... et je ne vous parle pas de *google recherche avancée images*... pas encore bien riche mais déjà formidable !

Michel PRIEUR

EN CE TEMPS-LÀ



La montagne, Clermont-Ferrand 19 juillet 1970

RIONS ENSEMBLE...

...de cette bonne plaisanterie... l'euro baisserait un minimum contre dollar depuis quelques temps. Le lendemain de la création par la BCE de 348 milliards d'euros, je répète, milliards, qui s'en étonnerait ? Morgan Stanley est sauvé par un fonds souverain chinois, ils n'ont avoué que 9,4 milliards de \$ de pertes... et vous n'avez pas encore acheté de pièces d'or ?

COMBIEN FAUT-IL MISER ...

Philippe de Hénaut a écrit :

> Bonjour Michel,

> J'ai lu avec intérêt votre article Le 'Snip' (BN036, pages 30). Ainsi, je voudrai poser la question suivante : Quelle que soit la cote d'une pièce dans le Franc VII, normalement (pour être raisonnable) quelle pourcentage de cette cote devrait on miser aux enchères ? Je comprends bien que si on en a bien envie, on peut payer plus cher, mais normalement . . . ? Philippe

Bonjour !

Cela dépend entièrement de vous et les cotes ne sont là que comme guides, plus d'ailleurs pour essayer d'indiquer combien de temps il vous faudra pour revoir un exemplaire en vente que pour vous indiquer quoi payer.

Soyons objectifs : le prix dépend avant tout de l'offre de remplacement possible. Quand un inédit paraît, cela signifie théoriquement qu'il est unique ou peu s'en faut et qu'il faudra attendre que son prochain propriétaire s'en défasse pour qu'un exemplaire repasse sur le marché. En revanche, quand une monnaie a une cote standard, on peut espérer en revoir un exemplaire compara-

ble dans un délai raisonnable et il n'y a aucune raison de surpayer. Là, les cotes servent effectivement.

Malheureusement, nous sommes, pour les modernes françaises dans un marché en pleine mutation et les cotes reflètent surtout les ignorances. On voit en moyenne une fois tous les trois/quatre ans passer en vente la pièce la plus chère du FRANC, la 100 francs 1870. En revanche, on n'a jamais vu passer en vente (le seul exemplaire connu est en collection, cf BN021, page 9) la 5 centimes Dupré petit module An 5 A. Elle cote pourtant cinquante fois moins que la 100 francs 1870, à état comparable.

Si l'on ne tient pas compte de la limite par les pouvoirs d'achats des collectionneurs, il est clair qu'il vaudrait mieux tout sacrifier

si une An 5 A petit module passait en vente : en termes d'offre, elle est plus rare.



La rédaction des cotes du FRANC essaye d'indiquer les disponibilités mais ce sont surtout les notes de bas de page qui informent : quand on signale que l'on n'a vu qu'un ou deux exemplaires d'une monnaie... quelle qu'en soit la raison, cela signifie qu'il faut être prêt à dépasser la cote si un exemplaire passe.

Certains collectionneurs appliquent radicalement cette règle : il suffit de voir le prix atteint par l'Union et Force An 8 D, certes unique, certes de provenance parfaite, un trésor, qui à 6.600 € pulvérise quatre fois sa cote théorique... En effet, combien de temps pour en revoir une autre, s'il en existe encore une autre ?

Restons sur les monnaies vraiment rares, qu'elles cotent 100 ou 10.000 euros. Combien miser si l'une d'entre elles passe en vente ?

Je vais vous donner la règle que j'applique :



...POUR NE PAS ÊTRE DÉÇU ?



- bien vérifier la rareté, le classement, l'état, l'authenticité. Si tout est correct...
- imaginer un prix totalement déraisonnable pour cette pièce et...
- se demander honnêtement si on le paierait.

Si oui : augmenter encore, jusqu'à ce que l'on se dise que la monnaie peut aller au diable avec l'abruti qui aura versé un prix pareil.

Si non : descendre de 10% et se reposer la question

En clair, il faut miser juste au-dessous d'un prix où l'on ne veut plus de la monnaie et où l'on considère l'acheteur à ce prix comme un dangereux cinglé... Bref, il faut déterminer son offre en descendant d'un prix fou et non pas en montant d'une estimation ou d'une cote.

Et si l'on n'a pas la monnaie, on n'a aucun regret : il fallait être fou pour payer plus !
À défaut de garantir une offre gagnante, cette méthode garantit de ne pas être déçu.
Bien évidemment, ne jamais utiliser cette règle quand on peut craindre que le vendeur pratique la *poussette*, on risque vraiment de payer *plein pot*, d'une manière totalement injustifiée.

Chaque collectionneur spécialisé peut vous raconter des monnaies rarissimes obtenues à vil prix dans des ventes publiques largement diffusées... nous avons régulièrement des commentaires d'acheteurs inquiets d'avoir eu, chez nous, une pièce trop bon marché à leurs yeux et qui en viennent à douter de leurs connaissances. Ils nous demandent alors notre avis... nous ne pouvons que répondre que si nous avons écrit « unique, inédit », nous ne pouvons quand même pas faire plus ! Les ventes ne sont pas des sciences exactes et certains di-

sent même que les prix y sont toujours faux, soit trop hauts, soit trop bas.

Bref, si vous misez pour gagner, gardez en mémoire cotes et estimations mais fiez-vous toujours à la règle « *prix fou moins 10%* » et vous ne serez jamais déçu.

Bien amicalement
Michel PRIEUR - ADF/ADE 45



BILLETTS

PAPIER-11-BILLETTS-MONNAIE-48

Non, nous n'avons pas fêté le nouvel an en avance... **PAPIER-MONNAIE 11** vient de paraître mais un problème d'imprimerie indique **BILLETTS 48** sur la tranche. Pas d'inquiétude, le reste est normal et vous aurez le plaisir d'y découvrir un ensemble exceptionnel de billets français.

Afin de réparer l'erreur, il était possible de refaire la couverture mais cela aurait décalé les envois de plusieurs jours et, en ces périodes de fêtes cela aurait pu poser des problèmes beaucoup plus gênants. Nous aurions pu aussi ajouter une étiquette avec la correction mais nous y avons renoncé.

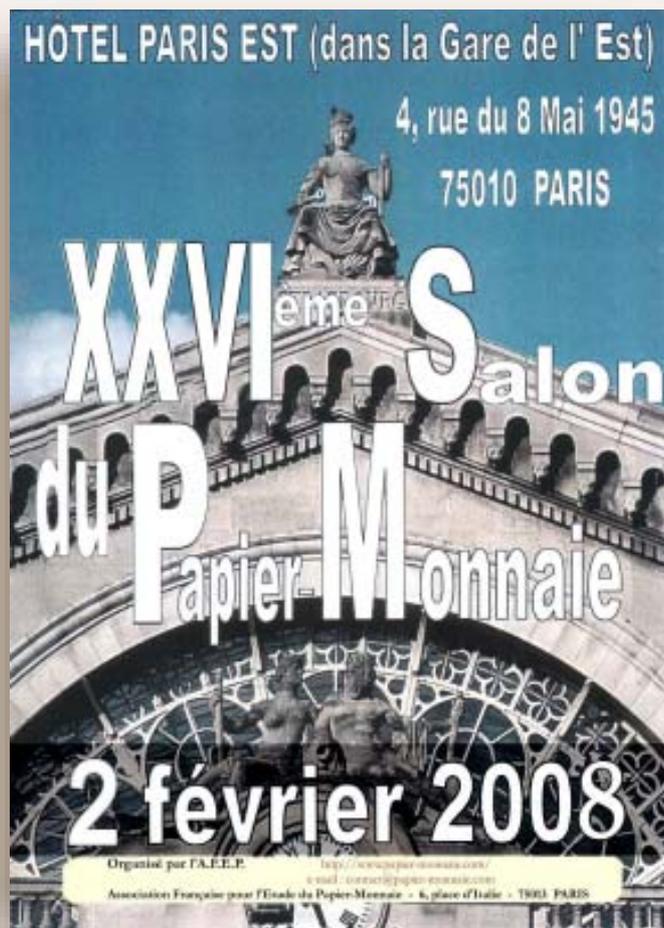
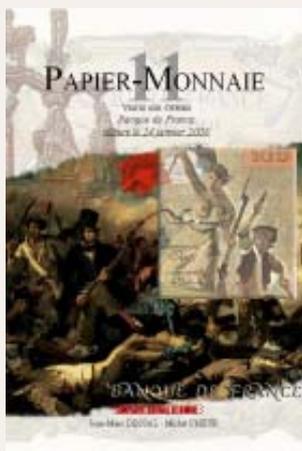
Si vous êtes un puriste qui ne supportera pas de voir cette erreur dans sa bibliothèque, voici quelques solutions :

- A imprimer et à coller sur votre exemplaire :

PAPIER-MONNAIE 11

- Si vous préférez le refaire vous-mêmes, la police de caractère utilisée est du Times New Roman en corps 12.

- Si vous n'avez pas moyen d'effectuer cet habile bricolage, n'hésitez pas à nous rendre visite ou à nous l'indiquer avec votre prochaine commande, nous avons préparé des étiquettes !



SIDÉRANT...

Un trésor irakien retiré d'eBay

Une tablette d'argile de plus de 4000 ans, probablement obtenue illégalement en Irak, a été retirée de la version suisse d'eBay quelques minutes avant la fin de son encan.

La tablette a été découverte sur eBay par un archéologue allemand qui naviguait sur la version suisse du site Web de ventes aux enchères eBay. Après avoir contacté les autorités allemandes, ces dernières ont à leur tour averti le gouvernement suisse et eBay a pu arrêter la vente à temps le 12 décembre dernier.

La tablette d'argile en question date d'environ 2000 ans avant Jésus-Christ et est écrite en cunéiforme, l'une des plus anciennes écritures mise au point en Mésopotamie vers 3500 ans avant J-C. Ces tablettes - de la taille d'une carte d'affaires - étaient utilisées pour noter à peu près tout, des livres comptables à la correspondance.

Le vendeur de la tablette, un résident de Zurich, pourrait faire face à une amende de 430 000\$ et pourrait devoir faire du temps en prison s'il est reconnu coupable de contrebande de biens culturels. En

Suisse, il est interdit de vendre ou d'acheter un bien culturel irakien ayant été sorti du pays après 1990.

De nombreux trésors irakiens ont été pillés des musées de Bagdad après l'invasion américaine de 2003.

*par *Maxime Johnson**

Ce genre de dépêche laisse pantois et plus particulièrement quand on cherche depuis des années à faire retirer avec d'excellentes raisons évidentes des fripouilleries d'e-bay. Qu'est-ce qu'une tablette inscrite en écriture cunéiforme ? Une galette d'argile inscrite puis cuite. L'argile cuite est pratiquement indestructible ce qui explique pourquoi on en retrouve des dizaines de milliers et ce depuis que l'on a des touristes en Irak, au moins un siècle. Pas de vente d'archéologie standard qui n'en présente depuis le début du XX^e siècle, cela vaut entre 100 et 800 euros, selon l'état et le texte.

Nous qui cherchons par exemple à faire retirer de la vente des faux chinois trois exemplaires de la 5 francs 1862 actuellement en vente... [120199632014](#), [250198205583](#), [150196014781](#), [200183937651](#), impossible de faire retirer. Ce qui explique d'ailleurs que les ventes aient été fermées par les vendeurs

qui ont reçu des Amis du Franc des commentaires coordonnés et bien sentis sur l'authenticité de leurs exemplaires.

Là, un individu qui se promène sur e-bay dérange deux gouvernements (on remarquera qu'il faut des gouvernements pour faire retirer des objets d'e-bay...) pour retirer une malheureuse tablette (un trésor irakien !?!?) dont rien ne prouve en quoi que ce soit qu'elle provienne d'un pillage sous occupation étatsunienne.

Dans un cas où la fraude est certaine, pas moyen de faire retirer, et dans un autre cas pour un objet relativement banal, sans aucune preuve, on fait retirer et cela passe dans le journal !!! On menace le vendeur d'une amende monumentale alors que Jean-Louis Bonnier (voir les [BN010](#) à [013](#)) n'a jamais eu le moindre problème avec e-bay alors qu'il a été reconnu par la Justice qu'il vendait des faux !!!

Que cela fasse réfléchir tous ceux qui sont partisans d'une application stricte de la [convention unidroit de 1970](#). L'incompétence noire de ceux qui appliqueraient ces lois risquerait de donner les résultats les plus catastrophiques qui soient.

Michel PRIEUR

Les difficultés d'attribution des écus à la couronne...

Cet article, rédigé par un collectionneur dont la profession est bien loin de l'Université ou de l'Histoire, nous a semblé très intéressant à publier non seulement pour son contenu qui fait le point sur une question difficile et importante, mais aussi pour montrer à tous les collectionneurs que, quel que soit le domaine, on peut faire œuvre utile et chercher à comprendre ce que l'on collectionne, voire à faire avancer les connaissances.

Pour les non-royalistes avertis, un petit glossaire illustré en fin d'article, à consulter si nécessaire.

L'attribution de certains écus à la couronne frappés à l'atelier de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon à Charles VI, ou au dauphin-régent, ou à Charles VII est un exercice particulièrement délicat. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner les catalogues des trois premières ventes du trésor de La Lucerne (Ces ventes ont été réalisées par Beussant Lefèvre, à Paris - Hôtel Drouot, les 13 décembre 2005, 27 avril 2006 et 13 octobre 2006.)

Il est de tradition de considérer que les écus à la couronne avec la légende de droit dans laquelle le premier O, celui de KAROLVS, est long, et le second, celui de FRANCORVM, est rond, sont à attribuer

à Charles VII, et plus précisément à sa première émission du 21 janvier 1423 (Pour l'ouvrage de référence le plus récent : Jean DUPLESSY, Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793) 2^e édition 1999 Paris ; cette monnaie porte la référence Duplessy 453). Cette attribution traduit l'enseignement des archives, relevées par F. de SAULCY (Félicien de Saulcy, *Recueil de documents relatifs à l'histoire des monnaies frappées par les rois de France depuis Philippe II jusqu'à François I^{er}*, III, Mâcon, 1887, page 9) : à cette date fut ordonnée aux gardes de la monnaie de Romans la fabrication d'écus « ainsi que on a acoustumé de fere, excepté que pour difference avec les differences

anciennes ferez fere l'O qui est à KAROLVS long et l'O qui est à FRANCORVM ront ».

Notons que la production de ce type monétaire eut une existence éphémère, puisque dès le 2 mars 1423 est adressé aux mêmes gardes de la monnaie de Romans l'exécutoire d'une ordonnance royale dont la date est incertaine (Félicien de Saulcy, *op. cit.*, pages 12 et 13). Désormais, les écus fabriqués portent un anneau sous la croix initiale : « pour difference par le tailleur vous ferez mettre tant devers la croix comme devers la pille desoubz la petite croix qui est au commencement des lettres un point ouvert ». C'est le type référencé par Jean DUPLESSY sous le numéro 453A.

...pour Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon entre 1411 et 1423



photo 1

Il est donc vraisemblable que les écus O long / O rond, officiellement produits pendant à peine plus d'un mois par celui que l'on surnommait alors avec dérision « le roi de Bourges » pour se moquer des limites étroites de son pouvoir, ne furent pas produits en bien grand nombre ; la situation financière et politique du nouveau roi Charles VII était en effet des plus critiques.

Dès lors le nombre des écus à l'O long / O rond émis par l'atelier de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon, ainsi que l'existence de nombreuses variétés, sont de nature à susciter l'étonnement. L'examen attentif des productions de cet atelier permet toutefois d'élaborer des hypothèses raisonnables expliquant ces apparents paradoxes.

Nous connaissons pour l'atelier de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon des écus à la légende de droit O long / O rond qui ne peuvent être attribués qu'aux troisième ou quatrième émissions de Charles VI, du fait d'un point plein sous la vingtième lettre marquant l'atelier, et d'un poids très au-dessus du poids théorique de 3,824 grammes de l'émission de Charles VII (Ce poids légal est d'ailleurs le même que celui des écus de la cinquième émission de son père Charles VI).

Il est donc probable que dans ce contexte, ce différent a été attribué à un maître particulier. Ces monnaies présentent en outre certaines spécificités (cf. photo 1, Écu à la couronne pesant 3,88 grammes, acquis en décembre 2001 à une vente aux enchères Drouot, expert : Thierry Parsy) : croix initiale de droit cantonnée d'un point au quatrième canton, et point sous le premier symbole séparatif de la légende de revers.

Il est intéressant de noter que ces caractéristiques, éventuellement complétées par d'autres, se rencontrent également sur des écus O long / O rond dont le différent d'atelier est un anneau.

La conjonction O long / O rond et anneau vingtième ne suffit pas à caractériser un ensemble homogène. Ainsi, dans ce groupe, il existe des écus dont ces caractéristiques sont complétées :

· Variété (a) : au droit, par un point cantonnant la croix initiale au quatrième canton, et un premier symbole séparatif composé d'un losange creux et d'un sautoir, et au revers, un premier symbole séparatif composé d'une étoile à cinq branches avec un point sous l'étoile (cf. photo 2 Écu à la couronne pesant 3,76 grammes, acquis en mars 1999 auprès de M. Claude Silberstein).



photo 2

Attribution des écus à la couronne...

· Variété (b) : au droit, par un point cantonnant la croisette initiale au quatrième canton, et un premier symbole séparatif composé d'un losange creux et d'un sautoir, et au revers, un premier symbole séparatif « habituel » (une étoile à cinq branches) mais avec comme second symbole séparatif une molette à cinq pointes (*cf. photo 3*, Écu à la couronne pesant 3,79 grammes, acquis en juin 2000 auprès de Merson Change).

· Variété (c) : au droit, par un point cantonnant la croisette initiale au quatrième canton, et un premier symbole séparatif composé d'un losange creux et d'un sautoir, et au revers, un premier symbole séparatif composé d'une étoile à cinq bran-



photo 3



photo 4

ches sur un point, et comme second symbole séparatif une molette à cinq pointes (*cf. photo 4* Écu à la couronne pesant 3,77 grammes, acquis en mars 2007). Les quatre écus vendus à la seconde vente du trésor de La Lucerne appartiennent semble-t-il à cette variété (Vente aux enchères Beaussant Lefèvre Paris Drouot du 27 avril 2006 ; n° 119, 120, 121 et 122, pour des poids respectifs de 3,80 g, 3,78 g, 3,76 g et 3,78 g).

· Variété (d) : au droit, par un anneau accostant la croisette initiale, ou la cantonnant au quatrième canton, et un premier symbole séparatif composé d'un losange creux et d'un sautoir, et au revers, un premier symbole séparatif composé d'une étoile à cinq branches sur un point, et comme second symbole séparatif une

...de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon entre 1411 et 1423 (suite)



photo 5

molette à cinq pointes. Deux des écus vendus à la troisième vente du trésor de La Lucerne présentent ces particularités (Vente aux enchères Beaussant Lefèvre Paris Drouot du 13 octobre 2006 ; n° 141 (annelet accostant la croisette initiale) et 142 (annelet accostant la croisette initiale), pour des poids respectifs de 3,75 et 3,78 g).

Dès lors, une partie au moins des écus à la couronne avec la succession 0 long / O rond, avec l'annelet comme différent d'émission, sont en fait des frappes à attribuer à Charles VI, et à situer plutôt au tout début de cette production (Ceci peut d'ailleurs expliquer pourquoi, en 1423, on a pu reprendre brièvement comme différent d'émission une caractéristique qui avait servi, pour un seul atelier, de différent de maître particulier, quelques années auparavant) qui va s'échelonner entre novembre 1411 et mars 1419 (Jean DUPLESSY, *op. cit.*, pages 194-195 : la 5^e émission (Dy 369 D) est ordonnée le 2 novembre 1411, et la 6^e (Dy 369 E, non retrouvé) le 7 mars 1419. La chronologie relative de ces différentes variétés n'est pas absolument certaine, mais l'ordre dans lequel nous les avons présentées constitue la pro-

position qui nous semble la plus logique.

Toutes les monnaies de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon avec comme différent un anneau sous la vingtième lettre ne comportent pas la succession 0 long / O rond ; il existe également deux autres grandes variétés, l'une avec la succession 0 long / 0 long, l'autre avec la succession 0 long / 0 long avec un point dans le second 0 long. A notre sens, ces variétés sont postérieures à celles à l'0 long / O rond, sans qu'il soit possible de déterminer une chronologie relative entre second 0 long pointé ou non pointé.

Les variétés 0 long / 0 long (non pointé) avec anneau 20^e ont comme autre caractéristique principale des symboles séparatifs de revers par molettes, ainsi que le X du second XPC bouleté (*cf. photo 5*, Ecu pesant 3,85 grammes, acquis en février 2002 auprès de Patrick



photo 6

Guillard. La qualité de la gravure et de la frappe sont inhabituelles pour une monnaie de la cinquième émission, *ainsi que photo 6*, Écu pesant 3,77 grammes, acquis en mai 2000 auprès de Patrick Guillard. À noter qu'au revers, le graveur du coin a apposé l'annelet non

Attribution des écus à la couronne...

sous la 20^e lettre, le P du troisième XPC, mais sous la 24^e, le P de IMPERAT !). Deux écus de la troisième vente du trésor de La Lucerne présentent ces mêmes caractéristiques (Vente aux enchères Beaussant Lefèvre Paris Drouot du 13 octobre 2006 ; n° 140 et 148, pour des poids respectifs de 3,78 et 3,76 g).

Les variétés 0 long / 0 long pointé (c'est-à-dire avec un point dans le second 0) sont représentées dans la troisième vente du trésor de la Lucerne par cinq exemplaires (Vente aux enchères Beaussant Lefèvre Paris Drouot du 13 octobre 2006 ; n° 143 à 147, pour des poids respectifs de 3,82 g, 3,75 g, 3,76 g, 3,78 g et 3,77 g. L'état des monnaies ne permet pas toujours de déterminer si le X du second XPC est systématiquement bouleté). Ils présentent les mêmes spécificités que les écus de la variété précédente (symboles séparatifs de revers par molettes, ainsi que le X du second XPC bouleté).

La production de l'atelier de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon pour la cinquième émission a donc été relativement abondante et comporte de nombreuses variétés significatives, ce qui est compatible avec les dates connues pour cette émission

À ce stade de l'étude, nous disposons du matériel nécessaire à l'examen critique de certaines des attributions des catalogues de ventes du trésor de La Lucerne.

Deux écus suscitent notre perplexité :

- dans la seconde vente, l'attribution d'une monnaie au type 0 long / 0 long pointé à la seconde émission du dauphin régent (Vente aux enchères Beaussant Lefèvre Paris Drouot du 27 avril 2006 n° 195) ;
- dans la troisième vente, l'attribution d'un écu 0 long / 0 rond à la première émission du roi Charles VII (Vente aux enchères Beaussant Lefèvre Paris Drouot du 13 octobre 2006 n° 259).

S'agissant de la première de ces monnaies
Il est constant d'attribuer à la seconde émission du dauphin régent les écus qui possèdent une double caractéristique, les deux 0 longs du droit pointés, ainsi qu'un différent d'atelier par croisette (Jean Duplessy, *op. cit.*, page 217, monnaie référence 413 A. Le poids théorique est de 3,599 grammes, et l'émission est chronologiquement située en juillet 1421). En effet, plusieurs sources d'archives nous précisent cette caractéristique, même si la date de mise en œuvre diffère de quelques mois (Félicien de Saulcy, *op. cit.*, II, pages 292-293 et 296-297).

S'agissant de la monnaie que le catalogue attribue au dauphin régent, deux éléments ont probablement amené ce choix ; d'une part, la difficulté à lire le différent d'atelier ; d'autre part, la faiblesse du poids (3,37 grammes). Ce choix a toutefois été effectué alors que le premier 0 long n'a manifestement pas de point en son centre, et que le différent d'atelier n'est pas une croisette.

...de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon entre 1411 et 1423 (suite)

Il convient également de remarquer que la ponctuation de revers par molette est identique à celles des écus de cette variété de droit attribués, à juste titre, à la cinquième émission de Charles VI (l'état de la monnaie ne permet pas de déterminer si le X du second XPC est ou non bouleté) ; que le différent d'atelier, apparemment absent au revers, est difficilement interprétable au droit : ce n'est pas une croisette, mais un point plein, ou peut-être un anneau mal venu à la frappe (Eu égard à la grande dimension du point plein, la possibilité d'un anneau mal venu à la frappe du fait d'un coin défectueux est sérieuse).

Il existe donc un doute sérieux sur l'attribution de cette monnaie au dauphin régent, étant observé que les six autres monnaies du type « Duplessy 413 A » que nous avons rencontrées comportent sans exception à la fois les deux 0 longs pointés et la croisette comme différent d'atelier à l'avant et au revers (Au niveau du trésor de La Lucerne : vente du 26 avril 2006, les deux exemplaires de l'atelier de Tours, n° 193 et 194, pesant 3,52 g et 3,58 g ; et exemplaires analysés par Jean Noël Barrandon et Marc Bompaire, « Écus d'or affaiblis de 1417 à 1436 », *Revue numismatique* 1992, p. 100-150 et planches XX-XXII : n° 15 et 16 des planches pour l'atelier d'Angers (3,57 g et 3,43 g) ; n° 17 pour La Rochelle (3,62 g) ; et n° 18 pour Tours (3,54 g). Il est plus vraisemblable que cet écu, dont le poids est en

tout état de cause anormal, quelle que soit l'attribution, soit une variété de la cinquième émission de Charles VI, à moins qu'il ne s'agisse d'une émission spéciale à l'atelier.

S'agissant de la seconde de ces monnaies

Cet écu dont le poids est de 3,79 grammes est de la variété (d) de la cinquième émission de Charles VI. Il est d'ailleurs de même coin de droit que la monnaie n° 141 de la même vente.

Dans ces conditions, son attribution à la première émission ne se justifie pas et il convient de le restituer à la cinquième émission de Charles VI.

Pour terminer cette petite étude, nous souhaiterions faire remarquer que nous n'avons aucune preuve que Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon ait réellement frappé des écus pour la première émission de Charles VII. Les écus attribuables avec certitude à cette émission sont en effet très rares et nous n'en avons pour notre part retrouvé aucune trace certaine en vingt-cinq années de collection ; Jean Noël Barrandon et Marc Bompaire n'en ont recensé qu'un seul exemplaire, pour un atelier indéterminé (Jean Noël Barrandon et Marc Bompaire, *loc. cit.* ; n° 21 planche XXI. Nous pensons qu'en égard à son style, cet écu doit être attribué à l'atelier d'Angers). La durée théorique de frappe (à peine plus d'un

mois), combinée aux difficultés des débuts du règne, a probablement eu pour conséquence que ce type n'a été produit que de manière confidentielle.

Si toutefois une telle frappe a eu lieu pour cet atelier provençal, nous avons tout lieu de penser que la mémoire locale aura gardé le souvenir d'un différent de maître particulier utilisé quelques années plus tôt ; dès lors, le différent d'atelier retenu n'aura probablement pas été ni un anneau, ni un point plein : en ce cas en effet, la différenciation par rapport aux émissions de Charles VI, à titre plus élevé, aurait été singulièrement plus difficile. Sans que cela soit un élément parfaitement probant, notons que pour les 3^e et 4^e émissions de Charles VII, Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon a utilisé un point plein comme différent d'atelier, là où Poitiers, La Rochelle, Toulouse ont conservé l'annelet (Mais il est également constaté que Saint-Pourçain, en revanche, met bien en œuvre un point plein pour ces mêmes émissions...). Montpellier, pour sa part, a utilisé un anneau pour la seconde émission et une croisette en forme de trèfle pour la troisième. Il est donc probable que, sauf quand une marque spécifique constituait un différent d'émission, les ateliers demeuraient assez libres de la forme des différents d'ateliers qu'ils utilisaient.

La numismatique des écus à la couronne est riche de découvertes... Venez, elles vous attendent !

Joël TIXIER

« CE QUI EST RARE EST CHER ? » VOIRE ...

La grande majorité des écus de Charles VI ressortent de l'une des quatre premières émissions ; un relevé pratiqué sur plusieurs années permet d'établir que, si l'on exclut les trésors exceptionnels (La Lucerne), en moyenne cent cinquante écus environ sont mis en vente annuellement ; leur prix, sauf exception, s'inscrit dans une fourchette de 300 à 600 euros.

Paradoxalement, les écus de la cinquième émission, beaucoup plus rares (on rencontre environ 1 écu de la 5^e émission pour 12 écus appartenant à l'une des quatre premières), atteignent des prix comparables - et même parfois inférieurs ; il est vrai que le soin apporté à leur frappe en fait souvent des monnaies assez médiocres esthétiquement.

Qu'en est il des émissions et/ou types postérieurs ?

Marc BOMPAIRE et Jean-Noël BARRANDON, dans leur remarquable article sur les écus d'or affaiblis (*Revue Numismatique* 1992) n'avaient recensé qu'une centaine

d'exemplaires connus des espèces relevant de ces monnayages. Ils nuançaient leur étude en soulignant, à juste titre, que leur décompte ne prétendait pas à l'exhaustivité. Leur diagnostic est toutefois largement corroboré par vingt cinq ans de recherches attentives, y compris à l'étranger.

Les écus de la 7^e émission, dont nous n'avons vu que des productions de l'atelier de Paris, étaient peu courants avant la mise au jour du trésor de La Lucerne (une demi-douzaine d'exemplaires rencontrés en vingt cinq ans). Une quarantaine d'exemplaires provenant du trésor de La Lucerne ont été mis sur le marché au cours des deux dernières années, à un prix variant entre 600 et 800 euros. Il est pourtant évident qu'une fois ce volume absorbé par les collectionneurs, cette émission redeviendra difficile à trouver. Les rarissimes productions du Duc de Bourgogne et du dauphin-régent, futur Charles VII, sont connues à seulement quelques exemplaires ; pour autant, les prix constatés ne sont que de l'ordre de 1200 à 2500 euros.

Les écus vieux de Charles VII, dont on ne connaît que quelques exemplaires par émission et atelier, se négocient habituellement entre 1200 et 1800 euros, si l'on excepte le rarissime type Duplessy 411 : toutefois, le prix réalisé par deux exemplaires récemment venus sur le marché : 2900 et 3800 euros, ne reflète pas la rareté de cette monnaie dont on connaît actuellement seulement 4 exemplaires (dont un à la BnF). Seule la 3^e émission « à l'étoile au droit et au revers » pour l'atelier de Toulouse est plus courante (17 exemplaires rencontrés en vingt cinq ans) et se négocie habituellement entre 700 et 900 euros.

En conclusion : non, tout ce qui est rare n'est pas forcément cher...

Un conseil : si vous vous intéressez à ces monnaies, achetez quand vous en rencontrez une, quel que soit son état (les monnaies « SPL » n'existent pas pour ces règnes) ou acceptez la perspective de ne jamais en retrouver un exemplaire similaire.

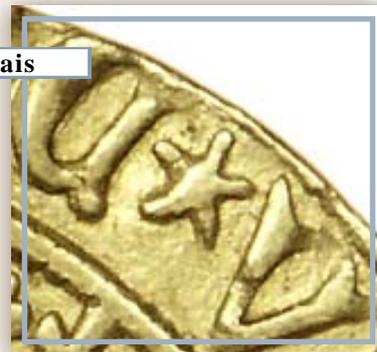
Joël Tixier

GLOSSAIRE

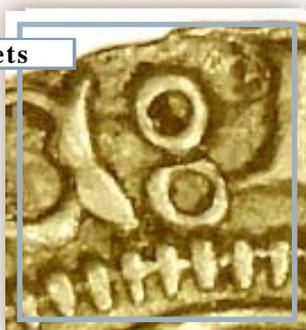
point secret



étoile à cinq rais



annelets



O long



Sautoirs



Croisette iniale



O rond



molette à cinq pointes



OSEZ LES FEMMES !

Dans la numismatique romaine, il y a aussi des femmes...

Les empereurs romains ont partagé leurs monnayages avec leurs mères, leurs femmes, voire leurs filles... Seul Hadrien a, de mémoire, frappé des monnaies à l'effigie de son amant, Antinoos, pas de maîtresses impériales qui soient en portrait monétaire à ce titre.

Il me semble que ce sont les seuls à l'avoir fait. Je ne vois pas de roi de France ayant fait figurer son épouse autrement que sur des médailles ou jetons, et si peu souvent. En revanche, à Rome, nous sommes servis. Une bonne majorité de gens peu versés sur le sujet, dès qu'ils aperçoivent un chignon sur un sesterce, pensent et disent *c'est Faustine*, à tort ou à raison du reste. Peut-être mais laquelle ? Il y en a deux, la coiffure n'est pas la même, l'âge non plus : une génération de différence.



La coiffure... C'est justement sur ces morceaux de métal que l'on peut apprécier les différentes coiffures de nos belles romaines. Pourquoi choisir de collectionner les femmes romaines ? Parce qu'elles sont à elles seules une collection à part entière, qu'il y en a moins que les empereurs et que cela limite quand même les recherches. Si je prends exemple sur la dernière liste de vente de monnaies romaines du dernier BN, sur quatre-vingts monnaies offertes, il n'y a que six impératrices.

Pourquoi boudier le charme de Livie ou Agrippine, assez rare toutefois ?

Craquez alors pour Sabine, peut-être moins coûteuse ?

Les Faustine, mère et fille, sont assez communes mais il y a toujours autant de plaisir à les regarder.

Lucille, Crispine, autres modèles de chignon !

Avec Julia Domna, le style change, les cheveux sont plus longs, la coiffure est plus sophistiquée, Paula, Soaemias et Maesa sont dans la lignée.

Plus faciles à trouver Otacilia, Salonine, Séverine... Il y a aussi avec un diadème comme pour Magnia Urbica.

Hélène, c'est presque un casque de cheveux qu'elle porte sur la tête.



Il y a une monnaie de Flacilla où l'on voit que le coiffeur s'est déchaîné !

Puis tout redevient plus calme sur la fin de l'Empire. Ne rêvons pas, tout n'est pas accessible, il y en a des rares, voire des très rares. Je n'ai jamais vu en main Manlia Scantilla, épouse de Dide Julien, mais la monnaie existe et la dame était fort belle...

Pratiquement toutes de profil mais il y en a de très rares de face comme Licinia Eudoxia, à admirer dans un musée, bien entendu, vu sa rareté ! Il y en a beaucoup d'autres, on ne peut toutes les nommer, une bonne quarantaine au total. Elles ont toutes participé de près ou de loin à la vie et à la mort des empereurs.

À votre tour d'apprécier les belles romaines et leurs coiffures...

Daniel Dubuc ADR 31

UN MODÈLE D'EFFICACITÉ : ACCG

Aux USA, la collection de pièces est considérée comme suffisamment importante pour que des professionnels et des collectionneurs aient créé une association dédiée exclusivement à la défense du droit de collectionner les monnaies antiques.

C'est l'*Ancient Coins Collectors Guild* : la *Guilde des Collectionneurs de Monnaies Antiques*. Cela fait plusieurs années qu'une bonne partie de l'équipe cgb/cgf est membre de cette association : si les USA basculent dans le camp des pays qui interdisent la collection privée, *Midnight Express* nous attend sans délai. Nous considérons, comme professionnels et comme représentants de nos clients collectionneurs, que nous devons soutenir ceux qui soutiennent notre activité et notre passion.

La France est tellement en retard que l'idée de légiférer sur le sujet ne vient même pas à nos politiques, uniquement préoccupés par des sujets plus à même de les faire réélire, voyez votre quotidien.

Aux USA en revanche, continent-monde, le conflit planétaire larvé entre archéolo-

gues et collectionneurs entre dans une phase assez vive.

Récemment, le Département d'État, à l'encontre des instances consultatives, a accepté une demande des autorités chypriotes d'interdire l'importation aux USA de toute monnaie ancienne d'origine chypriote. Évidemment, c'est une stupidité incroyable puisque l'on peut trouver dans le sol de Chypre n'importe quoi frappé autour de la Méditerranée depuis 700 avant J.-C. Le motif réel des Chypriotes (les vrais, ceux qui parlent grec de toute éternité) est de tenter de freiner le pillage systématique de Chypre Nord, occupé militairement par les grands démocrates laïcs et pacifiques qui dirigent la Turquie, où tout site historique qui peut être détruit ou pillé l'est, il suffit de voir les plaintes multiples pour destructions d'églises depuis vingt ans ! Même nous avons reçu des offres de vente par e-mail en provenance de Chypre Nord : des séleucides, des romaines, des ptolémaïques, pas une seule chypriote « locale » !

Donc quand le Département d'État US accepte la demande des Chypriotes, sous la pression du lobby des archéologues US, il

cherche en réalité à se donner les moyens juridiques de pourrir la vie de tout collectionneur ou professionnel aux USA important une monnaie pouvant venir de Chypre mais d'où qu'elle vienne par ailleurs.

L'ACCG, association internationale mais avant tout US, a porté plainte contre le Département d'État US. Cette initiative a été soutenue par l'AINP et la PNG et vise à obliger le Ministère des Affaires Étrangères US de s'expliquer sur les procédures qu'il impose maintenant pour les importations de monnaies anciennes.

Tous les détails, malheureusement en anglais, sur numismaster, et sur le site de l'*Ancient Coins Collectors Guild*.

Ne manquez pas de rejoindre cette association : il vaut mieux commencer de se battre aux USA plutôt que d'attendre que le problème arrive ici. Par ailleurs, cela n'a rien de particulier de faire un procès à un ministère, c'est parfaitement possible et nous l'avons déjà fait dans un autre contexte. Nous avons d'ailleurs gagné. Souhaitons à nos amis US le même résultat !

Michel PRIEUR

LES MONNAIES DU SIÈGE D'ANVERS



Durant la Révolution, la Belgique est occupée par la France. Les Anglais assiègent Anvers en février 1814. Une garnison commandée par Lazare Carnot, défend la ville isolée suite aux retraits des armées napoléoniennes. Carnot accepte de rendre la ville sur ordre du nouveau gouvernement français (celui de Louis XVIII) le 1er mai 1814 et quitte Anvers le 3 mai.

Comme on le sait, durant ce siège et pour remédier à la pénurie de petit numéraire, des pièces obsidionales de 5 et 10 centimes furent frappées en bronze de canon et cuivre rouge* (ou mélange des deux) suite aux arrêtés des 10 et 16 mars 1814.

* Sauf pour quelques essais en argent ou plomb et rares flans en laiton.

La frappe se fait d'abord dans les ateliers **privés** de l'entreprise Wolschot puis, simultanément, au chantier de l'Arsenal d'Anvers.

Contrairement à la majorité des monnaies obsidionales qui ont généralement la vie brève, celles du siège d'Anvers furent conservées par l'autorité Belge d'ou la difficulté de trouver des exemplaires en parfait état. De plus, elles appartiennent à la numismatique des deux pays ce qui réduit encore les chances de trouver la perle rare.



Il est important de noter qu'aucun des trois ateliers (Wolschot en avait deux, plus celui de la marine) ne possédait de laminoir, au moins au début de la frappe. Le métal en fusion était alors coulé dans un rectangle calculé pour en tirer des flans au bon poids. Les légers défauts d'horizontalité du moule expliquent les différences de poids que l'on trouve d'une pièce à l'autre (épaisseur supérieure d'un côté du moule que de l'autre). Concernant la fabrication des flans, il semble que l'atelier de l'Arsenal possédait un balancier pour la découpe à l'emporte-pièce.

ÉTAT DES LIEUX



ce. Ce n'était pas le cas de Wolschot qui, avant de mettre au point un mouton, commença en découpant les lames en carrés avant de les arrondir à la lime ! Ceci explique les irrégularités des pièces, qui de plus étaient frappées sans virole.

En ce qui concerne les **cannelures** que l'on trouve sur certaines pièces fabriquées à l'Arsenal, une étude publiée dans le livre annuel de la EGMP (Alliance Européenne de Numismatique en Belgique) de 1992 (pages 190 et 191 - texte en Néerlandais) prouve que ce sont seulement les pièces de 10 centimes qui ont reçu les cannelures AVANT la frappe et que certaines 5 centimes (notamment du type 23) ont parfois reçu une cannelure souvent incomplète APRES la frappe ceci pour corriger un peu le décentrage. Maurice Colaert* se trompe dans son raisonnement lorsqu'il dit que les cannelures sont des améliorations faites postérieurement.

* Maurice COLAERT : « Monnaies obsidionales frappées à Anvers en 1814 au nom de Napoléon et de Louis XVIII ».

Atelier de Wolschot

Contrairement à ce que l'on peut lire parfois, le **W** que l'on retrouve sur certaines pièces est la marque de l'entrepreneur J.F. Wolschot et non du graveur. A cette époque il était fondeur de la Marine. Les graveurs qui travaillèrent pour Wolschot sont F.J. Ricquier (**R**) et Peter Walter Van de Goor (**V**).

Les opérations préliminaires à la frappe prirent environ trois semaines. Le 8 mars est frappé un premier essai en plomb et un autre en cuivre. Le même jour débutent les fabrications des pièces de **5CENTS**, juste après la réalisation des premiers essais. Ces frappes sont rapidement interrompues par Carnot (le 12 mars) qui revient sur sa décision de frapper ces 5ct de 16,6g* financièrement

désavantageuses pour le gouvernement (en effet, Wolschot reçoit pour le paiement de ses frais : 3kg de matière brute pour 2kg monnayés).

* Carnot avait initialement décidé que le poids des pièces correspondrait à la valeur intrinsèque des monnaies soit 3fr le kg de cuivre à l'époque.

Carnot décide de descendre le poids des pièces de 5ct à 12,5g soit toujours un peu plus que les pièces françaises ayant cours à ce moment là (qui font 10g) afin de favoriser leur acceptation par le peuple. Dans le même temps, il demande la fabrication de pièces de 10ct (revenant moins chères à fabriquer que deux de 5 !). Ces rares pièces de 5CENTS « grand module » (180 ex.*) sont facilement reconnaissables au petit « s » de CENTs qui disparaît sur les productions suivantes.

* Ce chiffre de 180 exemplaires comprend peut-être aussi les essais en plomb ou en argent.

C'est avec l'arrivée de Van de Goor comme graveur chez Wolschot que font leur apparition les différents R et V. Seule une pièce de 10ct aux LL « larges » et au revers de Ricquier (donc de chez Wolschot) se trouve sans lettre, peut-être un oubli (type 12).

L'atelier de l'Arsenal

Carnot décide dès le 3 avril 1814 qu'un nouvel atelier de frappe soit mis en place à l'Arsenal afin d'accélérer les fabrications. C'est J.L. Gagnepain qui réalisera les coins et la frappe débute 4 ou 5 jours après. Les premières pièces frappées à l'Arsenal l'ont été

LES MONNAIES DU SIÈGE D'ANVERS

au nom de Napoléon, alors que Louis XVIII règne déjà depuis le 6 avril ! À Anvers la nouvelle fut connue de tous le 11 au plus tard. Carnot ne proclame son adhésion au nouveau gouvernement que le 18 avril.

Retrait des Français

Anvers est rendue le 1^{er} mai 1814. Fait important pour les porteurs, après le retrait des Français, le gouverneur de la Belgique n'avait finalement aucun intérêt à retirer cette monnaie obsidionale. Il décide dans un premier temps son acceptation dans les caisses de l'État (dès le 3 juillet) au même titre que toutes les autres monnaies alors en circulation (françaises ou d'autres provinces). Il s'avère en fait que leur circulation fut difficile mais ce n'est

que le 14 juin 1825 que ces monnaies cessent d'avoir cours en Belgique.

Étude et classement

L'étude des monnaies de ce siège permet à Maurice Colaert de les classer chronologiquement (lorsque c'est possible) en partant du premier coin d'avvers de la 5CENTs réutilisé pour les 10ct suivantes... Il fera la même étude pour les coins ultérieurs et ceux de l'Arsenal. Au total il dénombre **29 types** qui se classent d'eux-mêmes en cinq catégories :

- 1- frappes initiales des grands 5 CENTs par Wolschot ;
- 2- frappes des 10CENT et 5 CENT par Wolschot, au nom de Napoléon ;
- 3- les mêmes au nom de Louis XVIII ;
- 4- frappes au nom de Napoléon à l'Arsenal ;
- 5- frappes au nom de Louis XVIII à l'Arsenal.

Comme on le sait, après l'avènement de Louis XVIII, le N est remplacé par **deux LL entrelacés**. En revanche on ne sait pas pourquoi il fut utilisé deux entrelacs différents, un étroit et un large. On sait simplement que Wolschot utilisera le large pour les pièces

de 10cts et l'étroit pour les pièces de 5cts et que l'Arsenal fera le contraire, étroit pour 10cts et large pour 5cts!

Chacun des 29 types correspond à l'association d'un droit donné avec un revers donné.

Vous pouvez facilement classer vos monnaies du siège d'Anvers en utilisant le répertoire disponible sur www.infonumis.info. Une photo grand format illustre chacun des 29 types qui sont décrits le plus précisément possible. Une cote est donnée pour quatre états de conservation.

Personnellement je trouve regrettable que ce classement, sauf exception, ne soit pas repris dans les catalogues de ventes dans la description des monnaies car cela permettrait aux collectionneurs intéressés (et qui connaissent généralement ce classement) de s'y retrouver plus facilement. L'ouvrage de Maurice Colaert n'étant pas très répandu, je comprends que cette identification par type a été un peu oubliée mais maintenant qu'elle est facilement accessible espérons que les choses vont évoluer...

Michaël Reynaud
www.infonumis.info



VISITE DANS LA STRATOSPHERE...

Les lecteurs assidus du BN (voir le *BN005*, pages 13 à 15) se souviennent où se trouve la stratosphère : là où les prix sont devenus totalement inaccessibles non seulement au commun des mortels mais encore aux gens pourvus de très sérieux moyens...

L'excellent numismaster.com de la maison Krause nous parle de la vente d'une collection d'essais US, collection absolument exceptionnelle puisqu'elle dépasse mille numéros. Comparons avec Collection Pierre, pourtant exceptionnelle, qui ne contenait que, *stricto sensu*, trois cents essais purement français. Collection Pierre s'est vendue, pour la partie française, 250.000 € Certes, un confrère, qui s'est bien gardé de miser dans la vente, n'a pas manqué de proclamer partout qu'il aurait vendu cette collection le double ! Probablement en poussant les ordres en faisant miser sa concierge car je ne vois pas qui, sauf lui, pouvait être intéressé par les essais français et n'a pas misé dans cette vente.

Bref, partons de ce chiffre... 300 essais dont des étoiles pour 250.000 €

La collection de 1000 essais US s'est ven-



due en bloc après négociations entre un vendeur privé - resté anonyme - et un acheteur qui ne veut être connu que sous le nom de Simpson par le truchement d'une discrète firme américaine dont le nom est tout un programme : *Legend Numismatics*.

L'acheteur a déjà une collection d'essais absolument exceptionnelle et, une fois les deux collections réunies, il restera plus de deux cents doubles, déjà une collection d'essais US très sérieuse.

J'oubliais de dire combien s'est vendue cette fameuse collection de 1000 essais, comparée aux 300 essais de Collection Pierre pour 250.000 euros. Vingt millions d'euros... et ceci uniquement parce que le dollar ne vaut presque plus rien car, il y a quelques années, trente millions de dollars faisaient bien plus. Chers amis, ne venez pas me dire, à moi, que les prix des monnaies françaises sont élevés, vous n'imaginez pas ce que sont des prix vraiment élevés ! Et n'oubliez pas que vous avez peut-être en collection des pièces qui iront un jour dans la stratosphère !

Michel PRIEUR

VOL (suite)

Suite à l'article paru dans le dernier BN concernant le vol dont j'ai été victime, je tiens à remercier les nombreux collectionneurs des Amis du Franc pour leurs messages de sympathie. J'espère que mes monnaies ressortiront un jour et qu'elles pourront être reconnues et identifiées. Ce système de liste est vraiment très utile pour faire circuler l'information à la vitesse de l'éclair et donc contribuer à retrouver des monnaies. Ci-joint le lien vers les photos et mon téléphone. au cas où !

Merci à tous et joyeuses fêtes de fin d'année.

Michel TAILLARD

BANQUE DE L'INDOCHINE - BANGKOK

Il existe des billets rares, des billets très rares et des billets rarissimes. Plus haut, plus fort, il existe les billets mythiques, ceux qui pourraient exister, que l'on pourrait peut-être trouver un jour, qui peut-être n'ont jamais existé mais qui font rêver tout le monde...

La série que nous illustrons ici est encore au-delà du billet mythique : je ne connais pas un collectionneur ou un professionnel qui n'est cru possible que ces billets émis, numérotés et signés, existent encore, voire certains doutaient qu'ils aient un jour existé.

En plus, ce sont les premiers imprimés, A1 001, cerise sur le gâteau mais à ce degré de rareté et d'importance, cela ne change plus grand chose !

Certes les archives disaient que ces billets avaient été imprimés, mis en circulation, utilisés puis retirés et la succursale de Bangkok avait été fermée.

Mais on n'en avait tellement jamais vu, les seuls et rarissimes exemplaires connus étant des spécimens ou des épreuves d'impression, on avait fini par douter.

Ils font partie de la collection du Musée National, à Bangkok, et nous devons les scans à notre correspondant en Thaïlande Ronachai Krisadaolarn.

Les billets ont certainement été récupérés par un caissier à la fermeture de la succursale. En effet, ces exemplaires ont circulé et ont donc été récupérés après le retrait de circulation.

Il faut noter l'absence du 100 ticals dont un exemplaire en spécimen daté et filigrané existe pourtant dans le Trésor du Ministère des Colonies. Cette faciale n'a-t-elle finalement jamais été émise ? Si elle le fut, le A1 001 avait-il disparu et le caissier négligea de prendre un numéro anodin ? Celui-ci existerait-il encore quelque part ?

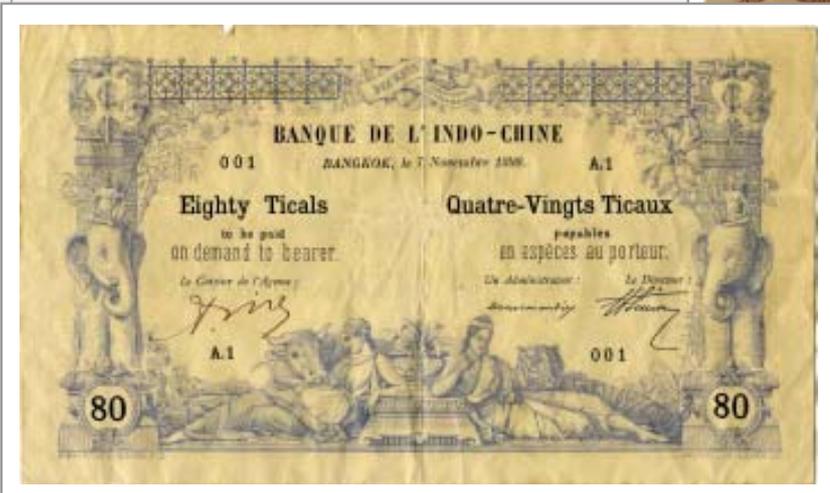
Cela rappelle une autre histoire de billet mythique, le A1.001 du 25 Francs 1870 Paris que nous avons vendu un prix ridiculement bas et pour lequel, là aussi, personne n'aurait cru, avant qu'il soit retrouvé, qu'il existait un A1.001 survivant pour un billet du XIX^e siècle. Et là encore, billet ayant circulé et manifestement récupéré par un caissier au moment du retrait.

Comme quoi, les billets mythiques existent ! Il ne nous reste plus qu'à en trouver...

En attendant, merci au Musée National thaïlandais et à notre ami Ronachai Krisadaolarn !



Michel PRIEUR



COMBIEN DE 5 FRANCS CHARLES X TRANCHE EN RELIEF ?

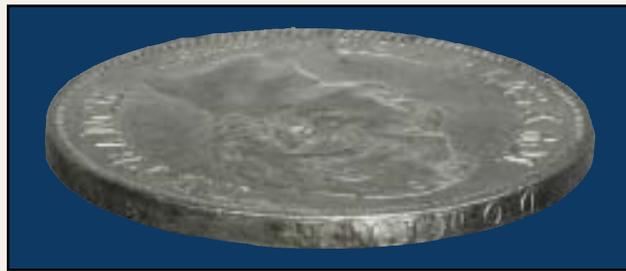
Avant de publier cet échange de mails entre Philippe Bouchet et moi-même, un rappel des données du problème.

La 5 francs Charles X 1830 A existe en deux versions, tranche en creux (F.311/40, frappe officielle 6.327.141 exemplaires) et tranche en relief (F.312/1, frappe officielle 4.003 exemplaires).

Si le premier chiffre correspond assez bien à la fréquence d'apparition, le second, comme nous l'avons signalé dans le commentaire du type dans le FRANC, page 362, est sous-évalué.

Comment ce chiffre de 4.003 exemplaires a-t-il donc été calculé ? Lorsque Laurent Schmitt se rendit aux archives de la Monnaie de Paris pour étudier les registres des productions, une seule délivrance était notée en tranche en relief, celle du 19 avril 1830, pour une frappe nette de 4.003 exemplaires. Faute d'un autre chiffre officiel, nous l'avons donc retenu tout en soulignant qu'il était sous-évalué.

D'où discussion avec Philippe Bouchet :



Bonjour Michel,

je viens de passer en revue le comptage effectué depuis 2 ans sur la répartition des 5 francs 1830 A Charles X. Comme vous vous en êtes rendu compte, le nombre de pièces avec la tranche en relief est hors de proportion avec la frappe théorique. C'est à croire que les numismates ont sélectionné cette pièce plus que toutes autres. Contrairement à ce qui est dit ailleurs que chez vous, on rencontre tous les états et pas seulement des états supérieurs.

En 2004, j'ai recensé onze pièces avec la tranche en relief, contre 28 en creux. Depuis, le % de pièces avec relief augmente légèrement, pour arriver à un total cumulé de 35, contre 68 avec la tranche en creux. Les prix atteints sur Ebay semblent se stabiliser entre 200 et

250 € pour des TTB standards. Si l'on se réfère au théorique, j'aurai déjà vu près de 1% des pièces émises, ce qui est psychédélique.

Il faut se soumettre à la raison suivante : la frappe doit être multipliée par cent pour arriver à une telle fréquence. Cela signifie qu'il y a eu de 4 à 10 délivrances après le 19 avril.

Peut-être n'ont-elles pas été comptabilisées sous ce type durant la période trouble précédent le départ du roi ? Il y a de la marge entre le 19/04/1830 et le 5/08/1830. En comparant les fréquences sur la 1830 A Louis-Philippe, tant pour les 5 sans le I qu'avec le I, on trouve :

1/3 de tranche en relief 1830A sans le I
3/4 de tranche en relief 1830A avec le I
et en 1831 le même rapport, à détailler par type.

On peut penser que la frappe du 19 avril a servi à évaluer les capacités de la nouvelle presse et a été comptabilisée comme telle. Au vu des résultats, on a dû l'utiliser concurremment avec les autres pour frapper les pièces ? Qu'en pensez-vous ?

Amicalement
Philippe

COMMENT DÉCOMPTER ?

Bonjour !

Je crois que vous êtes victime d'une aberration statistique et que, malheureusement, le décompte pur ne peut apporter de réponse...

En effet, plus une pièce est à "la mode", plus elle est mise en valeur dans les catalogues et l'inconscient collectif des numismates, plus elle est présente dans les ventes.

Exemple pratique, si vous comparez les apparitions en vente des 10 francs Turin 1937 et, par exemple, des 1931, vous allez obtenir un ratio impossible. Je suis tout à fait convaincu que le chiffre des archives est faux et que le réel est probablement entre 80 et 100.000, mais pas plus...

Si vous faites des pointages de comparaison, il faut toujours les faire entre des monnaies de période et de "notoriété" identique, sinon, vos constatations sont faussées par la sur-représentation de la pièce "à la mode".

Je suggérerais une comparaison avec des LP type 324 rares et "à la mode".

Hors de nos périodes, je peux vous donner un chiffre sur mes pointages de monnaies antiques : le tétradrachme de Cléopâtre et Marc Antoine, qui est très rare

mais ô combien à la mode, se trouve dans mon pointage de photos à 69 exemplaires. En revanche, j'ai des pièces infiniment plus communes dont je n'ai que dix ou quinze photos....

Bien amicalement
Michel

Bonjour à nouveau,

Je vois que nous sommes d'accord sur un tirage plus conséquent de cette monnaie. Votre chiffre de 80.000 est plausible, si l'on considère que cette pièce a été systématiquement recherchée.

En ce qui concerne les pièces de 5 francs du XIX^e, je vais reprendre les données contenues dans un ouvrage sur la numismatique malgache.

Vous savez peut-être que lors de l'abandon à la France des avoirs de Jean Laborde à Madagascar, il y eut une convention de rachat par la Reine Ranavalona II de ses créances. Celles-ci ont été payées en écus de 5 francs et ces derniers ont été comptabilisés par type. Le décompte aurait donné une idée de leur répartition. Malheureusement, l'inventaire ne fait état que de pièces de 8 reales et de cobs. Il y en avait près de 200.000, soit le quart du « Cygne noir ». Le reste concernait seulement 8.000 monnaies de 5 francs, sans autre précision. Il faut

même penser qu'il ne s'agissait que de pièces non françaises. À cette époque, l'écu de 5 francs était devenu la monnaie de référence et les pièces espagnoles étaient refondues pour la bijouterie. La Reine a donc donné, en contre-partie de l'accord, à Lambert les monnaies contenues dans le Trésor Royal et qui n'avaient plus d'intérêt dans les opérations commerciales avec la France et surtout avec la Réunion.

Ce qui est sûr, c'est que le commerce entre la Grande Ile et la France n'a commencé qu'en 1830, car auparavant c'étaient les anglais qui le tenaient. C'est seulement avec J. Laborde que les commerçants et missionnaires français ont pu reprendre pied sur l'Ile, le seul comptoir actif étant jusqu'alors l'Ile de Sainte Marie (les amours de la Reine Betty avec le Commandant Labigorgne). Tout le commerce était réglé en monnaies d'argent, essentiellement des écus. Ceux-ci étaient déposés dans les tombeaux. Seule une faible partie était transformée en bijouterie sur la côte ouest peuplée par des descendants de tribus en provenance du Mozambique.

Amicalement
Philippe

LA JEANNE-ÉLISABETH...

**Le Midi Libre, Édition du vendredi
30 novembre 2007**

Vaste opération contre le pillage d'épave Opération contre des pilliers d'épaves à Palavas Des centaines de poteries gallo-romaines « valant plusieurs centaines de milliers d'euros », des dizaines de pièces d'argent frappées au Mexique au XVIII^e siècle, deux canons, des pistolets et des fusils d'époque, et 237 000 € en liquide : le coup de filet sur des pilliers d'épaves sous-marines, lancé lundi dans le Gard, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales, a porté ses fruits au-delà de toute espérance.

Après huit mois d'enquête, 25 agents des douanes judiciaires de Marseille, assistés d'une quinzaine d'archéologues du Drassm (Département des recherches archéologiques sub-aquatiques et sous-marines) ont perquisitionné chez huit suspects, dont des plongeurs, une responsable régionale de la Fédération des sports sous-marins et un mareyeur, qui ont été placés pendant 48 heures en garde à vue.

Ils sont soupçonnés avoir participé, et pour certains depuis des années, à un trafic et à des vols d'antiquités, sur des sites où des bateaux ont fait naufrage, comme il y en a tant sur notre littoral méditerranéen. « Depuis l'an dernier, le ministère de la Culture souhaitait renforcer la protection du patrimoine sous-marin, car nous avions le sentiment que de plus en plus de gens

s'en servaient comme d'un garde-manger », raconte Michel L'Hour, directeur de Drassm, basé à Marseille.

D'où cette enquête lancée sur un groupe de plongeurs qui avaient demandé en 2006 l'autorisation de rechercher une épave au large de Palavas-les-Flots, et qui disaient ne pas l'avoir retrouvée. La Jeanne-Elisabeth, un voilier commandé par un Suédois, s'était échouée le 14 novembre 1755 face à Palavas, avant de couler par quinze mètres de fond. Dans sa cargaison de blé, le navire, qui venait du Mexique et avait fait escale à Cadix, en Espagne, convoyait aussi des piastres destinées à des négociants marseillais. « C'étaient des pièces d'argent de huit réaux, pesant 27 grammes, fondues au Mexique à partir du métal extrait des mines d'Amérique du Sud ».

Craignant les pirates, le capitaine les avait dissimulées parmi les sacs de blé. « On sait qu'ils ont mis des hommes pour protéger l'épave avant qu'elle ne coule. Finalement, les pillages qu'ils ont essayé d'éviter au XVIII^e ont eu lieu au XX^e » soupire Michel L'Hour. Car les agents des douanes et les archéologues, mobilisés pendant des semaines sur cette enquête, vont le vérifier, notamment en plongeant de nuit au large de Palavas : l'épave a bien été retrouvée, contrairement à ce qu'en disaient les plongeurs. Et elle a été largement pillée.

Les suspects, dont les trois principaux vivent à Montpellier et Palavas, sont placés sur écoute. Et les perquisitions, dont l'une durera quinze

heures, sont accablantes. De la Jeanne Elisabeth, ils avouent avoir retiré 540 kg de piastres, soient 18 000 pièces, revendues plus de 300 000 € à des antiquaires et des numismates en France. Certaines seraient même réparties au Mexique. Seules 200 piastres ont pu être récupérées. Mais les enquêteurs saisissent aussi des centaines de poteries gallo-romaines, volées sur d'autres épaves, notamment dans le lit du Rhône près d'Arles, et au large de Fos-sur-Mer.

Et d'autres objets plus récents, comme des instruments de navigation datant du XX^e siècle. La ministre de la culture Christine Albanel s'est félicitée des résultats de cette enquête hors du commun. Cinq des suspects seront présentés début janvier à un juge montpelliérain, qui les mettra en examen. Et d'autres interpellations ne sont pas à exclure.

François BARRÈRE



...AFFLIGEANT À TOUS LES NIVEAUX

POURQUOI ?

La Drassm : elle arrive trop tard, après le massacre et n'a manifestement pas les budgets nécessaires pour protéger et explorer les sites... mais nous avons suffisamment rédigé d'articles sur le thème « *De l'argent pour la Culture* » pour récidiver une fois de plus.

Les plongeurs ? On aurait pu espérer de supposés successeurs de Cousteau des films sous-marins, de l'information pour le public, pour nous la découverte d'un monde inaccessible, pour les archéos une assistance technique. Que voyons-nous ? Des individus qui pillent, détruisent des sites, piétinent sans vergogne l'histoire de leur pays pour un seul et unique but : *la thune facile, les pépettes dans la pocket, le pognon qui tombe fastoche vite fait, on racle et on empoche*. Lamentable.

Le « numismate » qui a acheté en cash une demi-tonne de pièces, appelé à la rescousse par des charognards locaux ?

Il devrait y avoir des limites raisonnables à n'avoir ni décence, ni morale, ni sentiments humains... non. Il y en a un dont la devise est vraiment « *quosque non descendam* ». Personne au monde ne peut penser une seconde, quand on lui présente une demi-tonne de pièces du XVIII^e, qu'il se trouve devant une innocente collection de mon-

naies. Restons sérieux.

Une demi-tonne. Précisément 540 kilos. Tout le monde visualise ? Admettons, pour commencer, j'imagine que l'on ne lui en a présenté que cinquante kilos. *Seulement*. Qui pourrait ne pas imaginer la source ?

Un numismate normal peut-il penser que tout va bien, que tout est clair, *qu'il n'y a pas de lézard*, que tout est normal, non seulement légal mais MORAL et LÉGITIME... ? Par ailleurs, notre numismate d'élite dispose de 300k€ en liquide... évidemment puisque l'on a retrouvé le cash chez les plongeurs. Les profits de quelles véroleries précédentes ?

Mieux, c'est un grand professionnel exportateur avec tous les contacts nécessaires... Quelqu'un a-t-il vu en France à cette période un quelconque huit réales incongru ? Non ! Innocent journaliste qui dit que quelques-unes ont regagné le Mexique... Si nous n'avons pas vu arriver une seule 8 réales, il n'a pas dû y en avoir une seule vendue au détail en France sur les 18.000 extraites. Or faire sortir du pays une demi-tonne de monnaies d'argent... ce n'est pas à la portée de tout le monde, c'est le moins que l'on puisse dire. Il est d'ailleurs plausible que la demi-tonne soit toujours en France, aucun déferlement de 8 réales concordantes n'ayant été constaté à l'étranger.

Constatons la conséquence de l'exploit de notre numismate : contribuer une fois de plus à plonger dans la boue le nom de numismate et faire passer une fois encore la profession pour une mafia de gangsters.

Il ne faudra pas s'étonner avec l'accumulation de ce genre de comportements par une infime minorité, si les services officiels considèrent *a priori* tout numismate comme suspect.

Comme si nous n'avions pas déjà assez de problèmes d'image comme cela dans la profession sans rappeler des affaires récentes, d'autres moins récentes et d'autres déjà anciennes, sans parler des très anciennes... Il serait d'ailleurs intéressant de se demander si cette rage de détruire et disperser l'Histoire et ses témoignages qui sortent du sol n'est pas au fond une haine du sol fertile, de la mer nourricière.

Quelqu'un peut-il haïr sa mère à ce point ? Y a-t-il un bon psychiatre dans la salle ?

Quand donc certains comprendront-ils que participer à ce genre de pillage n'est pas du *business*, que c'est non seulement illégal mais immoral ?

On ne cambriole pas ses propres parents, on ne pille pas le sol de la patrie.

Michel PRIEUR

La législation sur le site de la DRASSM

La caserne du quartier Morris révèle un trésor

Lorsqu'ils ont appris que quelques travaux était en cours à l'ancienne caserne du quartier Morris qui va prochainement être démolie, les responsables du patrimoine eudois se sont précipités. Ils avaient en effet en leur possession un texte qui stipulait le jour de la pose de la première pierre de cet édifice le 29 septembre 1842 « sur l'emplacement de l'escalier du centre de la caserne, au point de rencontre du mur de refend de l'écurie avec le mur qui soutient les mangeoires et les rateliers a été déposée une pierre à environ un mètre de profondeur. Elle contient une excavation de 25cm sur 10 cm, creusée pour contenir une boîte destinée à recevoir une plaque de cuivre qui doit rappeler dans un temps éloigné l'époque de la fondation de l'édifice et sa destination ainsi que quatre pièces de 5 francs neufs en argent à l'effigie de Philippe 1^{er}, roi des Français. La boîte est en chêne et c'est son Altesse Royale qui a scellé de sa main la feuille de plomb en la recouvrant de mortier ».

chy, du service du patrimoine, de Sophie Devillers du service archéologique ou de Jean-Marie Demarquets, directeur de la CCI du Tréport à qui appartient encore ces locaux pour quelques semaines à la découverte de ce trésor qui devrait rejoindre le patrimoine historique de la ville d'Eu puisque le président de la CCI s'était engagé à remettre ce témoignage de l'histoire locale à la ville en cas de découverte.



Hélène Schney ne cachait pas qu'elle aimerait beaucoup récupérer également pour enrichir le patrimoine eudois la superbe clef de voûte qui surplombe l'entrée principale de la caserne.

Dans quelques semaines, la caserne du quartier Morris sera rasée. Ne resteront alors que des souvenirs, des photos et cartes postales anciennes et ces pièces royales tandis que sera édifié à l'endroit un programme immobilier.

JP VANECK

L'occasion était trop belle de vérifier la véracité de ce texte et après quelques coups de pioches et de mini-pelleuse, divine surprise, les restes d'une boîte en bois apparaissent. Avec beaucoup de méticulosité, l'ensemble est dégagé et apparaissent sous le bois en partie putréfié non pas quatre mais trois pièces. Elles ne sont pas toutes en argent, l'une est en or et toutes ne sont pas de 5 francs. Mais selon Daniel Viennot, archéologue amateur, ces pièces sont aujourd'hui de grande valeur : « il s'agit de pièces dites « fleur de coin » parce qu'elles n'ont jamais « roulé ». Elles étaient neuves lorsque Louis-Philippe les a placées dans cette boîte, inscrivant ainsi une page supplémentaire du patrimoine Eudois. On imagine aisément l'émotion d'Hélène Schney et de Pascal Demou-

L'Informateur d'Eu, publié le 14 mars 2007



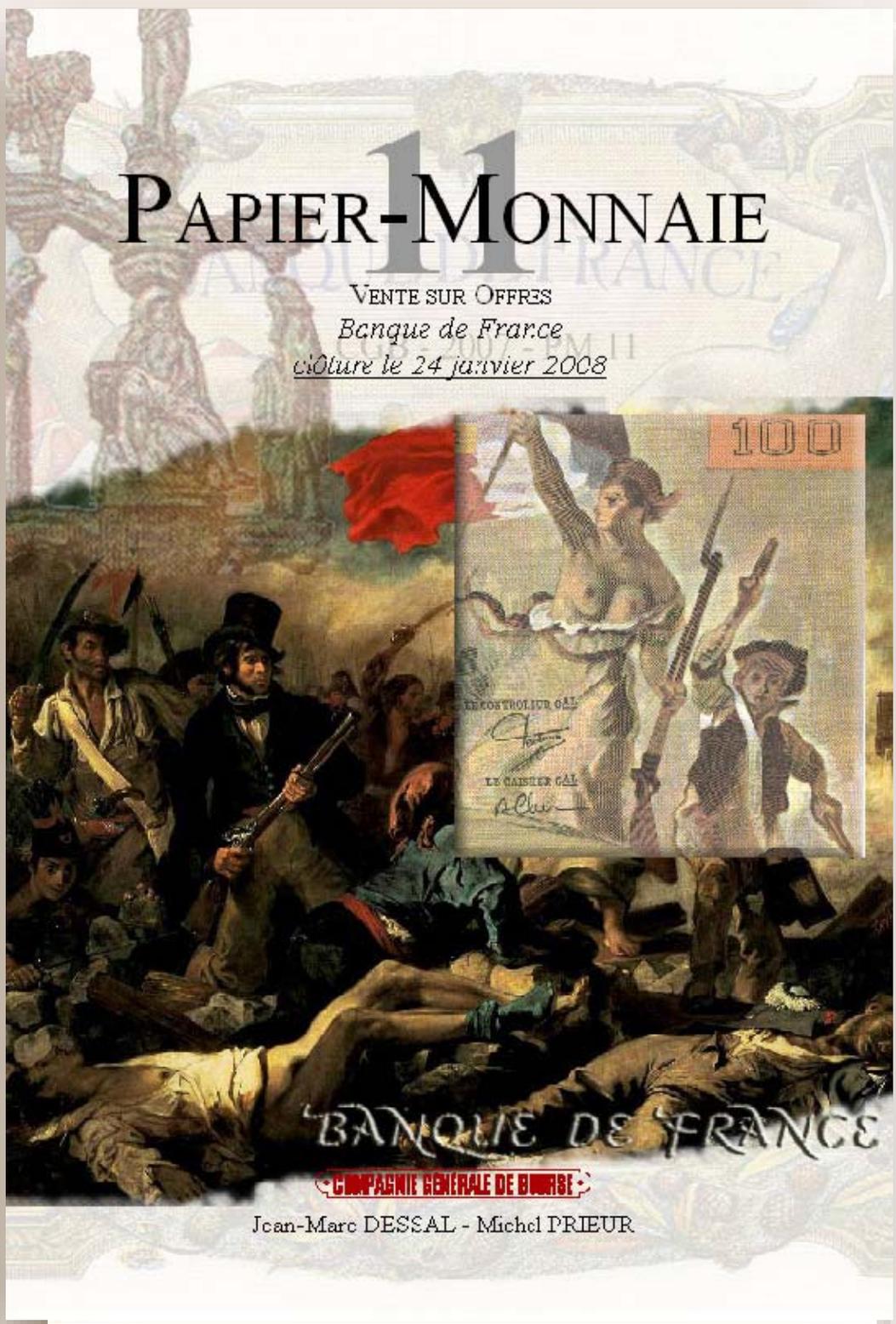
Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :
 Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images sont doublées par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format.
 Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du BN en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par e-mail ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

PARTICIPATION AUX FRAIS DU BN PAPIER POUR LES ONZE PROCHAINS NUMÉROS.
 Merci d'adresser à CGF, 36, rue Vivienne, 75002 un chèque de 18 € Tout achat dans les listes *Bulletin Numismatique* de cette période vous donnera droit à quatre numéros gratuits supplémentaires qui viendront s'ajouter ensuite.

Nom : Prénom : N° Client :
 Adresse :
 CP : Ville : E-mail :
 Pays : Tél :

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr



Nom : Prénom : N° client :
 Adresse.....
 C.P..... Ville..... E-mail.....
 Pays : Tél : Télécopie :

PAPIER MONNAIE 11 vous sera adressé sur demande contre la somme de 10 € (franco de port)
 jusqu'à la clôture de la vente puis 20 € (franco de port)
 envoyé à CGB, 36 rue Vivienne 75002 Paris, Tél : 01 42 33 25 99, Fax : 01 40 41 97 80